

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1832 - 12 septembre 2003 - prix : 1 €

Suppression d'un jour férié

**Le cynisme du
gouvernement
déguisé en
solidarité**



**Éducation
nationale**

**Les ministres
seuls satisfaits**

p. 6 - 7

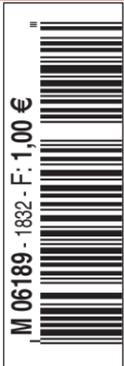
**Baisse
de l'impôt
Une mesure
pour
les riches**

p. 4

15 000 morts de la canicule

**Non-assistance à
personnes en danger**

p. 11



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Baisse de l'impôt sur le revenu
- Raffarin et l'Europe
- p 5 ■ Les pompiers en colère
- Menaces contre les retraites complémentaires
- p 10 ■ Prime pour l'emploi
- Jour férié donné aux patrons
- Crédit Lyonnais : l'État paye
- p 11 ■ Canicule : 15 000 morts
- Personnes âgées, soins rationnés
- Enfants handicapés : pas de moyens
- p 12 ■ Hôpital de Pontoise : des économies criminelles
- Auxiliaires de vie mal rémunérés

Tribune

- p 6 ■ Brésil : Lula Raffarin, même combat

Enseignement

- p 6 ■ Cantines scolaires
- p 7 ■ Les ministres, seuls satisfaits
- Aide au logement des jeunes
- Saint-Denis : suppressions de classes

Dans le monde

- p 8-9 ■ Proche-Orient : responsabilités... non partagées
- Irak : Bush appelle à l'aide
- OMC : marchandages au sommet
- Sida, tuberculose et paludisme déciment les pays pauvres

Dans les entreprises

- p 12 ■ Renault-Siège : la direction suspend les mandats des délégués
- Renault-Pantin : les employés en colère
- p 13 ■ Thomson Rennes : en grève contre les licenciements
- Colomiers (Toulouse) : licenciements et subventions
- Aventis Pharma : les travailleurs manifestent
- p 14 ■ SNCF : restrictions de crédits
- SNCF : la nouvelle liaison avec Clermont-Ferrand
- EDF et les panes à Paris cet été
- p 16 ■ Alstom-Chantiers de l'Atlantique : les travailleurs sous-traitants en lutte
- Perpignan : contre les expulsions de sans-papiers

Il y a trente ans

- p 15 ■ Chili : le 11 septembre 1973, le coup d'État militaire de Pinochet

Élections régionales et européennes

LA LCR FAVORABLE À NOTRE PROPOSITION DE LISTES COMMUNES DE NOS ORGANISATIONS

Nous venons de recevoir une lettre du Bureau politique de la LCR, qui nous fait part des propositions que le Comité central de cette organisation, réuni le week-end dernier, va soumettre à son prochain congrès.

Ces propositions concernent les conditions d'un accord LO-LCR pour des listes communes aux prochaines élections régionales et européennes.

Notre propre Comité central se réunissant ce week-end, il se prononcera sur ces propositions – qui reprennent d'ailleurs en grande partie celles que nous avons faites le 18 juin – et après décision

de notre Comité central, nous répondrons rapidement à la LCR.

Selon toute vraisemblance, des négociations à ce propos s'ouvriront donc prochainement.



Fêtes de Lutte Ouvrière

■ Toulouse

Samedi 27 septembre à partir de 18 h
Dimanche 28 septembre jusqu'à 19 h
Au parc de la Mounède
Route de Saint-Simon

■ Tours

Samedi 11 octobre de 14 h 30 à 24 h
Salle de la Pléiade à La Riche

■ Rennes
Samedi 27 septembre de 15 h à 24 h
Carrefour 18
7, rue d'Espagne (Zup Sud)
Métro : Henri-Fréville

■ Lyon
Samedi 27 septembre
à partir de 18 h
et dimanche 28 septembre
de 12 h à 19 h
Espace Mosaïque
Route d'Heyrieux à Saint-Priest



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 8 septembre 2003

LE CYNISME GOUVERNEMENTAL DÉGUISE EN SOLIDARITÉ

■ Le projet de supprimer un jour férié en invoquant la solidarité avec les personnes âgées est une nouvelle manifestation du cynisme du gouvernement. C'est un cadeau au patronat qui, depuis des années, réclame l'augmentation des jours de travail. Alors que la canicule de cet été a révélé les défaillances de l'État, le gouvernement profite de l'émotion créée pour imposer aux travailleurs une journée de travail non payé au lieu de débloquer sur le budget de quoi remédier à l'insuffisance scandaleuse des moyens consacrés aux personnes âgées.

Rien ne garantit de surcroît que le moindre centime ira aux personnes âgées. Les plus anciens se souviennent encore de la vignette automobile, cet impôt créé en son temps au profit des personnes âgées mais dont celles-ci n'ont jamais vu la couleur !

Tout en invoquant la solidarité avec les anciens pour gruger les salariés, Raffarin n'a pas l'intention de revenir en arrière sur ses décisions réactionnaires, comme la réduction de l'allocation personnelle d'autonomie pour les personnes âgées ou la diminution des retraites. Et, à plus forte raison, il n'est pas question de revenir sur la politique qui consiste à faire des économies sur tout ce qui est service public, afin de pouvoir augmenter la part du budget qui est consacrée au grand patronat.

Les médecins urgentistes, qui ont tiré la sonnette d'alarme pour la cani-

cule, multiplient déjà les mises en garde contre les conséquences possibles d'un hiver rigoureux.

Même en temps normal, les hôpitaux publics, les services d'urgence en particulier, travaillent à la limite de leurs possibilités. Si cet hiver les hôpitaux sont de nouveau débordés, le gouvernement nous dira qu'il n'est pas plus responsable du froid qu'il ne l'a été, cet été, de la chaleur.

Et pendant que les hôpitaux, comme les écoles des quartiers populaires, manquent de personnel et de places par manque de crédits, Chirac annonce sa détermination à procéder à une réduction de l'impôt sur le revenu qui profitera surtout aux plus riches.

On nous serine avec le déficit « record » de la Sécurité sociale pour préparer l'augmentation des cotisations des salariés et la diminution des remboursements. Mais le gouvernement multiplie les allègements de charges sociales pour les patrons, c'est-à-dire pour leurs actionnaires. C'est ainsi aussi qu'on rend de plus en plus difficile pour la population l'accès à des soins convenables.

Les gouvernements ont beau changer, ils nous ressortent le mensonge qui prétend que baisser les charges des patrons, réduire l'impôt sur les bénéfices et sur les revenus, favorise la création d'emplois. Mais le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter.

On est en train de revenir à la situa-

tion d'avant-guerre où l'embauche se faisait à la journée. Trouver un emploi, pour ceux qui n'en ont pas, c'est ne trouver qu'un emploi précaire. L'insécurité de l'emploi devient le mode de fonctionnement de l'économie. Mais la succession des plans de licenciements montre à quel point les emplois dits stables eux-mêmes se précarisent. Tout cela pèse sur le salaire et les conditions de vie de tous. Le patronat, avec l'aide ouverte du gouvernement, procède à un gigantesque hold-up sur les revenus du monde du travail.

Cela ne pourra pas continuer indéfiniment. Les élections, législatives ou présidentielle, susceptibles de changer la couleur politique du gouvernement, sont trop loin pour que faire miroiter un changement par les élections soit convaincant. Et le souvenir de la politique antiouvrière du gouvernement socialiste est trop proche pour que l'on puisse croire qu'un retour des socialistes au pouvoir atténuera les attaques contre les travailleurs.

Défendre son emploi et son droit à un salaire qui permette de vivre est une revendication commune au monde du travail. Seules des luttes collectives, des grèves, des manifestations, mettant en mouvement la majorité des travailleurs, pourront stopper les coups venant du patronat et du gouvernement.

Arlette LAGUILLER

Remboursement des médicaments : ÉCONOMIES DE BOUTS DE CHANDELLE

D'ici un mois, le temps que les pharmacies épuisent leurs stocks, 70 médicaments de marque ne seront plus remboursés par la Sécurité sociale qu'au prix de leur générique. Sous prétexte de faire économiser 100 millions d'euros à la Sécurité sociale et de « respon-

sabiliser » les malades.

100 millions d'euros, cela paraît bien infime au regard de l'immensité du prétendu « trou » de la Sécurité sociale qui s'élève à neuf milliards d'euros. Mais, même en considérant qu'il n'y a pas de petites économies, on se demande

pourquoi le gouvernement vient d'accepter de payer près de cinq fois cette somme aux États-Unis pour rembourser les frasques du Crédit Lyonnais.

Quant à « responsabiliser » quelqu'un, pourquoi pas les laboratoires ? Si on prend le

cas du Spasfon, un antispasmodique, ce médicament existe depuis plus de 40 ans, il s'en vend près de 13 millions de boîtes par an, à près de 3 euros la boîte... Une jolie rente ! Il semblerait logique d'imposer au laboratoire qui commercialise ce médicament

d'aligner son prix sur celui du générique. Du reste, certains laboratoires le font, pas par égards pour les malades, mais pour ne pas perdre trop de ventes. Mais le gouvernement sait soigner ses amis, et c'est aux patients qu'il demande de mettre la main à la poche.

Baisse de l'impôt sur le revenu

UNE MESURE POUR LES RICHES

Tout le monde l'a dit, et le gouvernement s'en cache à peine, la décision de baisser de 3 % l'impôt sur le revenu de tous les contribuables est un geste en faveur de ceux qui sont déjà des privilégiés.

D'abord parce que cette mesure ne changera rien au sort fiscal des 16 millions de personnes dont les revenus sont si faibles qu'ils ne sont même pas imposables sur le revenu. Quant aux deux millions de foyers disposant d'un revenu imposable inférieur à 15 000 euros (ce qui correspond à un salaire inférieur à 1 736 euros par mois), c'est à peine s'ils s'apercevront de la

ristourne puisqu'elle représentera en moyenne 27 euros. En revanche, les deux millions de foyers les plus riches, ceux dont le revenu imposable est supérieur à 50 000 euros (environ 5 790 euros par mois) bénéficieront, eux, d'une baisse moyenne de 415 euros. Sans parler d'hommes comme Seillière et ses semblables de la bourgeoisie, pour qui la facture fiscale sera allégée de plusieurs milliers d'euros. Le fait est que la moitié du 1,6 milliard d'euros de recette fiscale en moins – et qui se traduira par de nouvelles coupes dans les budgets des services publics – restera dans les poches

des 6 % les plus fortunés.

Ce n'est d'ailleurs pas le premier cadeau de ce type que le tandem Chirac-Raffarin fait à « la France d'en haut » puisque cette baisse de l'impôt sur le revenu s'ajoute à celle de 5 % appliquée en 2002 et de 1 % en 2003.

Raffarin et ses auxiliaires continuent à prétendre, contre l'évidence, « relancer la croissance » et « favoriser la reprise » par ce biais. Or, comme c'était à prévoir, les deux précédentes baisses n'ont en rien empêché la dégradation de la situation, en particulier celle de l'emploi.

Ces cadeaux fiscaux destinés aux plus riches non seulement creusent les inégalités mais contribuent en plus à l'aggravation de la situation. En effet, si 500 euros de plus sur le budget d'un chômeur ou d'un smicard – s'ils en bénéficiaient, ce qui est loin d'être le cas – leur permettrait d'augmenter leur consommation, pour les catégories les plus aisées l'argent supplémentaire n'est ni consommé, ni investi dans la production, mais bien souvent placé sur des comptes rémunérés, quand il ne sert pas à alimenter la spéculation boursière.

D'ailleurs, après deux années de baisse de l'impôt sur le revenu, le taux d'épargne (essentiellement l'épargne des riches) atteint un niveau record de 17 % qui n'avait pas été atteint depuis vingt-cinq ans.

Par contre, pour financer ces cadeaux aux possédants, le gouvernement taille dans les investissements publics, supprime des milliers d'emplois de fonctionnaires et assimilés, et rogne par tous les bouts les revenus des classes pauvres, qui doivent diminuer leur consommation. Cela contribue à l'aggravation de la crise. Mais ce n'est pas le souci du gouvernement.

RAFFARIN PREND DES POSTURES CONTRE L'EUROPE

Alors que le déficit budgétaire de la France est déjà de 4 % (soit un point de plus que le maximum autorisé par le pacte de stabilité), et que la Commission européenne met en demeure le gouvernement français de réduire ce déficit budgétaire, Raffarin a fanfaronné en déclarant qu'il n'était pas question de s'attaquer au déficit budgétaire et qu'il maintiendrait, contre l'avis d'une partie des dirigeants de la droite, la décision de réduire de 3 % l'impôt sur le revenu : « *Mon premier devoir, a-t-il dit, c'est l'emploi, et pas d'aller rendre des équations comptables et de faire des problèmes de mathématiques pour que tel ou tel bureau, dans tel ou tel pays, soit satisfait.* » Il y a au moins deux mensonges dans cette déclaration. Le principal est d'abord que ces réductions d'impôts iront directement dans la poche des plus fortunés et ne permettront pas de créer des emplois.

Quant à sa tirade démagogique contre les institutions européennes, elle est assez osée.

En effet, Raffarin connaît bien les dirigeants de ces institutions qui sont au nombre de trois : tout d'abord, le

Conseil européen, qui réunit les chefs d'État, les gouvernements et ministres des différents pays de l'Union, donc Raffarin lui-même. Ce Conseil, qui fonctionne avec une présidence tournante, était dirigé par un certain Jacques Chirac il n'y a pas si longtemps. La deuxième de ces institutions est la Commission européenne, cette Commission de Bruxelles, composée de « commissaires », nommés par chaque État. Enfin, le troisième est le Parlement européen, dont une ministre de Raffarin, Nicole Fontaine, était la présidente il y a encore deux ans.

Autant dire que pour trouver des responsables de la politique européenne, il n'a guère besoin d'aller dans des bureaux de tel ou tel pays, mais de se tourner vers ses amis. Quant aux « équations comptables », sous-entendu les critères du pacte de stabi-



Baisser l'impôt pour relancer la croissance ? Ce ne sont pas les consommateurs pauvres qui vont faire confiance aux mesures de Raffarin.

lité, c'est, entre autres chefs d'État, son président et maître Chirac qui les a fait adopter en 1997.

Cette démagogie antieuropéenne sonne surtout comme un appel à l'électorat de droite et d'extrême droite, le plus nationaliste, celui des Le Pen, des Pasqua et autres De Villiers. Cela peut s'adresser aussi à celui de Chevènement.

A vrai dire le « problème de mathématiques » qui préoccupe Raffarin, consiste surtout à empêcher le déficit électoral de son gouvernement...

Christian BERNAC

Les « critères de Maastricht »

Le traité de Maastricht, adopté en 1992, oblige les États membres de la zone euro à respecter des critères de convergence en matière budgétaire.

Le déficit public (de l'État, des organismes d'administration centrale, des administrations locales et de la Sécurité sociale) ne doit pas dépasser 3 % du PIB (Produit Intérieur Brut). La dette publique ne doit pas dépasser 60 % du PIB.

En cas de dépassement des 3 %, la Commission européenne enclenche une procédure en demandant à l'État fautif de réduire son déficit d'au moins 0,5 point de PIB par an. Faute de retour à la normale, le Conseil peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'amende. La procédure de demande de sanction a été engagée à l'encontre de l'Allemagne en janvier 2003 et de la France en juin 2003.

Adoptés initialement dans la perspective du passage à l'euro, ces critères ont été prolongés par le pacte de stabilité adopté en 1997. Les pays de la zone euro se sont dotés d'une monnaie commune et d'une banque centrale européenne mais ils n'en gardent pas moins leur indépendance budgétaire. Or le budget est le principal outil aux mains des différents gouvernements pour soutenir leurs capitalistes nationaux. Au travers de la politique fiscale et sociale, chaque État redistribue non seulement l'argent qu'il a collecté au travers des différents impôts directs ou indirects, mais aussi l'argent... qu'il n'a pas, au prix d'une anticipation sur

les revenus à venir, c'est-à-dire de l'endettement public et du déficit budgétaire. À l'époque où chacun des pays disposait de sa propre monnaie, un fort déficit se payait par un affaiblissement relatif de sa monnaie, mais avec la monnaie commune, il aboutit à faire payer le déficit d'un État aux autres. Et c'est là que le bât blesse, car aucun gouvernement national ne tient à financer les cadeaux et les déficits des autres États. D'où la mise en place de ces fameux critères qui avaient pour fonction de contraindre chaque bourgeoisie et gouvernement nationaux à respecter un code de bonne conduite, non pas par rapport à leur population, mais à l'égard des autres bourgeoisies.

Ces fameux critères mettent en évidence le caractère fragile, contradictoire et, pourquoi pas, réversible de l'unification monétaire. On voit, au travers de l'exemple de la France et l'Allemagne, les deux pays les plus puissants de la zone euro (qui ne comprend pas la Grande-Bretagne) comment, du fait de la récession, des recettes fiscales moins importantes, les gouvernements sont amenés à choisir de creuser le déficit afin de maintenir, voire d'augmenter, les cadeaux à leur bourgeoisie.

Pas gênées, l'Allemagne et la France n'hésitent pas à s'asseoir sur les règles qu'elles ont elles-mêmes édictées et imposées aux autres pays plus pauvres.

C. B.

LES POMPIERS EN COLÈRE

Les quatre syndicats de pompiers professionnels, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers (FNSP) et des représentants des collectivités ont participé à une rencontre, mardi 9 septembre, à la Direction de la défense et de la sécurité civile, où les pompiers entendaient réclamer de meilleures conditions de travail et la retraite à 50 ans. Pour que ces revendications, plusieurs fois mises en avant dans le passé, soient acceptées cette fois par le gouvernement, les quatre syndicats de pompiers professionnels ont déposé, puis retiré un préavis de grève.

Après les incendies de l'été, qui ont illustré à quel point les pompiers sont parfois mis à rude épreuve, le nombre de pompiers, professionnels ou volontaires, morts depuis le début de l'année est d'au moins neuf. Au total, il y a eu 180 tués en dix ans. Selon les porte-parole syndicaux, il y a chez les pompiers « un sentiment d'exaspération et d'écœurement ». Ils sont fatigués « des légions d'honneur décernées à titre posthume », des « beaux discours politiques prononcés devant les cercueils des pompiers, sans que rien ne se passe ensuite ».

Les pompiers professionnels, qui représentent 35 000

pompiers sur un total de 250 000 avec les pompiers volontaires, exigent que leur profession soit reconnue comme un « métier à risque », ce qui serait en effet bien le moins. Si

sapeurs-pompiers réclame donc une prise en compte de la pénibilité du métier et une meilleure gestion des effectifs à partir de l'âge de 50 ans. « C'est un métier qui use sur le plan médi-

financés par les collectivités locales. Ils soulignent qu'un fonds d'aide à l'investissement de 45 millions d'euros pour 2003 n'a toujours pas été signé par le ministère des Finances. Et

sujet par un sénateur, s'était ainsi défilé : « Généraliser tout de suite la retraite à 50 ans, c'est prendre deux risques : outre le risque financier, celui de faire partir à la retraite un certain nombre de pompiers dont on a encore besoin ». Et il avait résumé ainsi la position du gouvernement : « Reconnaître que le métier est dangereux est une chose, accorder la qualification en est une autre ».

On comprend qu'un gouvernement qui s'apprêtait à imposer une réforme, à la baisse, du système général des pensions et retraites, n'avait pas envie, en prélude, d'accorder la retraite à 50 ans aux sapeurs-pompiers ; d'autant plus qu'à ce jour il n'a pas abandonné l'idée de faire un sort aux régimes spéciaux de retraites, comme celui des cheminots.

Mais là encore une mobilisation des pompiers, si elle était massive, pourrait faire changer d'avis le gouvernement. Elle serait largement comprise par l'opinion publique, émue par le courage affiché tout l'été par les « soldats du feu ». Sans parler du fait que tous ceux, parmi les salariés qui n'ont pas digéré la réforme des retraites, ne seraient pas fâchés de voir ce gouvernement être obligé de faire marche arrière. Pour les sapeurs-pompiers, comme pour les autres salariés.

Jacques FONTENOY



Chacun son boulot : les pompiers aux feux, Chirac aux serrages de mains.

c'était le cas, cela leur ouvrirait des droits à partir en retraite à 50 ans.

Jusqu'à présent, il n'existe qu'un « congé pour difficultés opérationnelles » (CDO), fruit de leur précédente mobilisation de 1999, mais ce système, du fait des nouvelles dispositions qu'entraîne la réforme des retraites, est devenu par trop restrictif.

La Fédération nationale des

cal, psychologique et physique, déclare leur président. Il faut trouver un régime de retraite spécifique assez souple qui permette aux sapeurs-pompiers de partir dignement à partir de 50 ans avec un revenu raisonnable ».

Les différents syndicats demandent également des moyens pour les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), essentiellement

cela alors que le coût des opérations de cet été promet d'être assez salé (une colonne de 60 pompiers et 15 véhicules coûte 20 000 euros par jour).

Toutes ces revendications ne sont pas nouvelles. Elles ont été présentées à plusieurs reprises aux gouvernements successifs, sans succès. L'an dernier, en octobre 2002 à la suite de la mort de cinq pompiers à Neuilly, Sarkozy, interpellé à ce

Retraites complémentaires DE NOUVELLES MENACES SE PROFILENT

Le 9 septembre, patronat et syndicats ont entamé les négociations sur l'avenir des régimes de retraite complémentaires (ARRCO et AGIRC). L'enjeu est de taille : l'ensemble des salariés du privé ainsi que des personnes travaillant pour des filiales d'entreprises publiques sont concernés, soit seize millions de salariés, cadres et non cadres. Par ailleurs, les pensions versées par les régimes complémentaires représentent entre 30 % de la retraite globale pour les ouvriers et employés, et 60 % pour les cadres.

Comme pour le régime général, le gouvernement et le patronat refusent de mettre la main à la poche pour financer ces régimes. Le problème n'est pas nouveau. Lorsqu'en 1983 l'âge légal du droit au départ fut abaissé à 60 ans dans le régime général, le patronat refusa de l'appliquer pour les caisses complémentaires

où l'âge légal resta fixé à 65 ans. Cependant, une structure financière alimentée par une cotisation spécifique, aujourd'hui baptisée AGFF, prit en charge le surcoût de la complémentaire entre 60 et 65 ans. Or ce dispositif, qui n'était que temporaire, arrive à échéance le 1^{er} janvier 2004, et les représentants du Medef ne désarment pas : pas question pour le patronat de financer le surcoût occasionné pour les régimes complémentaires par la possibilité de partir à soixante ans.

Si l'AGFF disparaît, les salariés qui auraient la possibilité de partir avant 65 ans dans le cadre du régime général subiraient une pénalité sur leur complémentaire, pouvant aller jusqu'à une baisse de 20 ou 25 % de leur pension globale.

Autre problème qui doit être débattu, comment compenser l'accroissement du nombre d'allocataires ? Déjà, en 1996, le patronat

avait trouvé le moyen de ne pas augmenter sa contribution financière en imposant une diminution de la valeur du point de référence, entraînant une baisse de 20 % des pensions complémentaires.

Enfin, se pose la question du financement du volet de la réforme Fillon applicable aux salariés ayant commencé à travailler dès l'âge de 14, 15 ou 16 ans et totalisant 40 à 42 ans de cotisation. En principe, ce volet leur permet de prendre leur retraite avant 60 ans, mais le gouvernement ne veut pas en assurer la charge financière (600 à 700 millions d'euros par an), qu'il compte faire peser sur les régimes complémentaires, et plus particulièrement sur l'AGFF dont les caisses affichent un excédent de 2 milliards d'euros.

Après la remise en cause du régime général, ce sont donc les régimes complémentaires qui sont aujourd'hui menacés. Et face à la volonté

affichée aussi bien par le patronat que par le gouvernement d'imposer aux travailleurs une hausse de leurs coti-

sations pour des prestations moindres, il faudra que les salariés pèsent de tout leur poids.

Taxes sur les vins LA DROITE MAINTIENT LE BOUCHON

C'est sans doute la première fois qu'une telle faille apparaît publiquement entre le gouvernement et une partie de sa majorité. Et sur un sujet crucial ; pas le sort des personnes âgées ni les retraites, pas le chômage ni l'Education nationale, mais beaucoup plus sérieux : l'éventuelle augmentation de la taxe sur les vins.

Dès que le projet du ministère des Finances a été dévoilé, les représentants des régions viticoles ont aussitôt protesté, et Juppé député-maire de Bordeaux a déclaré : « ...Augmenter cette taxe au moment où l'on parle de la baisse des impôts, je

pense que cela n'est pas tout à fait opportun, ni même du tout opportun ».

Le ministre délégué au Budget, lui-même, a déclaré : « Je suis un vieux parlementaire qui a rarement vu l'augmentation des taxes sur le vin ».

Devant le tollé, qui vient des propres rangs de la droite, le projet du gouvernement a peu de chance d'être maintenu. On ne plaisante pas avec la filière viticole, ses patrons, ses députés et ses électeurs. Alors, si Raffarin veut gouverner en père-pinard, il va devoir mettre de l'eau dans ses taxes.

A.V.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Brésil : LULA RAFFARIN, MÊME COMBAT

En octobre 2002, Lula (bénéficiant de son crédit d'ancien syndicaliste et ouvrier métallo) était élu président du Brésil. En France, certains s'enthousiasmaient. Pour *l'Humanité*, « un vent d'espoir soufflait sur l'Amérique latine ». Pour Ignacio Ramonet, rédacteur en chef du *Monde Diplomatique* et figure d'Attac, le Brésil s'apprêtait « à être gouverné, dans des conditions démocratiques, par un leader issu de la gauche radicale qui rejette la mondialisation libérale ».

Des louanges sans nuances déjà alors quelque peu incompréhensibles. En échange d'un nouveau prêt de 30 milliards de dollars, le candidat Lula ne s'était-il pas engagé, s'il était élu, à reconduire l'austérité budgétaire, pour payer la dette publique (60 % du PIB !) rubis sur ongle ? 11 mois plus tard, il faut en tout cas reconnaître que Lula s'est efforcé de tenir les promesses faites au FMI... et à la bourgeoisie, du Brésil et d'ailleurs. Non seulement il a maintenu le cap du gouvernement précédent mais il a réussi à faire passer des mesures impopulaires dont avait rêvé son prédécesseur Cardoso sans oser passer à l'acte.

En août, son gouvernement a fait voter par le parlement une réforme des retraites. Sur les 17 millions de retraités brésiliens, 13 millions ne disposent que d'une pension mensuelle inférieure au salaire minimum (50 dollars). La loi ne change pas leur sort, mais celui des fonctionnaires, qui gardaient l'essentiel de leur salaire en partant à la retraite. Cette situation est remise en cause au nom de l'équité, ce qui n'est pas sans nous rappeler quelque chose à nous en France. De plus, la réforme instaure l'imposition des retraités, jusque là exemptés, et repousse l'âge plancher de la retraite des cotisants de 48 à 55 ans pour les femmes, de 55 à 60 ans pour les hommes. Les fonctionnaires ont fait la grève et manifesté à Brasilia, à 40 000 le 11 juin, et encore à 60 000, devant le parlement, le jour du vote. Début septembre, c'était au tour d'une réforme fiscale d'être votée : la nouvelle loi alourdit les impôts, mais ménage les intérêts des industriels. Un fonds de compensation aux exportations a ainsi été mis en place, nouveau canal pour diriger des subventions publiques vers les entreprises.

Le FMI a récompensé son bon élève lundi dernier, en débloquant une nouvelle tranche de 4,1 milliards de dollars de crédit, avec ce commentaire admiratif de son numéro deux, cité dans *la Tribune* du 08/09 : les engagements de Lula « ont été tenus bien avant les échéances » et « cette performance politique digne de félicitations a conduit à une amélioration des

variables sur les marchés financiers... »

Dans le même temps, les 4 millions de paysans sans terre attendent toujours une réforme agraire qui s'attaquerait enfin aux grands propriétaires, alors que la répression continue de frapper les familles qui envahissent des terres laissées en friche. Quant au programme gouvernemental « *Faim Zéro* », l'engagement de Lula de s'attaquer à la plus affreuse misère, il passera de 575 millions d'euros en 2003 à 134 millions d'euros en 2004.

Pendant des années, face à la vieille social-démocratie totalement discréditée comme aux faux communistes du courant stalinien, Lula et le PT nous furent présentés comme les modèles d'un renouveau d'une gauche qui pourrait être radicale sans être révolutionnaire. Il n'a fallu que quelques semaines de responsabilité gouvernementales pour que les nouveaux réformistes se révèlent les parfaits clones des anciens

Trotskyistes ou députés ?

Une partie des organisations d'extrême gauche, en dehors ou au sein du PT, dénoncent la politique de Lula et de l'appareil dirigeant du PT qui mènent l'offensive de la bourgeoisie contre les classes populaires. Mais il s'est tout de même trouvé une organisation trotskyste, Démocratie socialiste (membre de la IV^e Internationale) pour participer à ce gouvernement (en lui fournissant même le ministre du développement agraire, Miguel Rosseto, lequel laisse au ministre de l'intérieur le soin de réprimer les occupations de terres fertiles...) et pour décider de voter la réforme des retraites, « au nom de l'unité du PT » ! Deux de ses députés fédéraux se sont abstenus dans un premier temps pour finalement voter le reste des mesures. Seule la sénatrice Heloisa Helena, également membre de DS, s'est prononcée contre le texte et est maintenant menacée d'expulsion du PT.

Toujours à la « croisée des chemins », le gouvernement Lula, comme l'ont répété les dirigeants de la LCR à la suite de leurs camarades de Démocratie socialiste, également membres de la IV^e Internationale ? Ce n'est semble-t-il pas l'avis du FMI. Ni sans doute de ceux qui ont manifesté contre les « réformes ». Quant aux ministres et députés trotskystes qui votent les réformes, ils semblent bel et bien eux aussi avoir fait leur choix. Le pire. Celui des godillots de Lula, quitte à se discréditer les premiers. Un scénario « participatif » hélas trop connu.

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel publié par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Cantines scolaires PORTION CONGRUE

De plus en plus de cantines scolaires refusent des enfants. Le motif le plus souvent mis en avant, à Colombes (Hauts-de-Seine), à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), dans une maternelle du 17^e arrondissement de Paris, et dans bien d'autres localités, est le manque de places. Seulement voilà, ce sont les enfants des familles les plus démunies qui se trouvent les premiers pénalisés.

Ni le ministère de l'Éducation nationale ni les municipalités n'ont anticipé l'afflux des élèves et la difficulté de certains parents à faire déjeuner leurs enfants à la maison. C'est pourtant leur responsabilité. À quoi servent-ils donc, si dans ce domaine comme dans tous les autres ils sont incapables d'anticiper ? Résultat, certaines écoles et certaines mairies ont décidé une sélection par l'argent, exigeant un revenu minimum des parents, ou le plus souvent par l'emploi, refusant les enfants dont les deux parents n'auraient pas d'emploi !

Dès la rentrée, cela a signifié que de jeunes écoliers ont été interdits de cantine une partie ou toute la semaine. Mais cela n'empêche pas le gouvernement et son ministre Luc Ferry de déclarer que la rentrée s'est passée sans problème... tout en conservant leur projet de décentralisation, seulement retardé mais toujours dans les tiroirs.

Aujourd'hui, 75 % des écoles maternelles et élémentaires relèvent des mairies, qui ont leurs propres services communaux de restauration scolaire. Les autres sous-traitent à des entreprises privées comme par exemple Sodexo ou Avenance, premier groupe français de restauration collective qui fournit 3 700 restaurants scolaires dans toute la France. Pour ce qui est des collèges et des lycées, l'existence ou pas d'un service de restauration dans l'établissement, avec un personnel (ATOS)

dépendant du rectorat, est du ressort du chef d'établissement. Mais celui-ci peut également s'en remettre à des entreprises privées. Telle est la situation et on voit qu'elle est loin d'être satisfaisante.

Même si les communes et établissements modulent les tarifs en fonction des revenus et de la composition des familles, même si les tarifs et les hausses sont en principe contrôlés par le gouvernement, on constate que l'accès aux cantines pour tous les enfants, indissociable de la scolarité elle-même, est loin d'être la règle. Déjà, certaines municipalités n'hésitent pas à priver de cantine des enfants de familles en difficultés. L'école prétendument obligatoire et gratuite se fera dans ce cas le ventre vide !

Mais en ouvrant la porte à la décentralisation et à la privatisation généralisée de services comme la cantine, qualifiés dès à présent par certains responsables comme « péri-scolaires », le gouvernement met en place toutes les conditions pour que la situation empire : pour le personnel qui ne dépendra plus du ministère comme c'est encore le cas dans la majorité des lycées et collèges ; pour les enfants dont le prix et le contenu des repas devront inclure le profit recherché par les sociétés fournisseuses.

Le marché global de la restauration scolaire est estimé à quelque 4 milliards d'euros. On imagine qu'un si joli fromage devrait allécher des entreprises dont la qualité des repas servis aux enfants sera alors le cadet des soucis. Encore faudrait-il que le personnel de l'Éducation nationale, dont la mobilisation du printemps dernier a contraint le gouvernement à reculer la date de mise en œuvre de la décentralisation, laisse faire...



Saint-Denis CANTINES FERMÉES

Dans les lycées Suger et l'Enna à Saint-Denis, la rentrée est aussi délicate. À Suger, la cantine est fermée faute de personnels de service, quant à l'Enna, la cantine, qui était fermée la moitié de l'année dernière à la suite d'un incendie, est toujours fermée... parce que les commissions de sécurité ne sont pas passées. Le Crous (le restaurant universitaire, responsable des locaux de cette cantine qui sert aussi l'IUT) avait prétendu l'an dernier qu'il

n'était pas en mesure d'assurer la réouverture parce que les travaux étaient trop onéreux et trop longs. En fait, ils ont duré quatre jours et ont coûté 80 000 francs (le seul investissement depuis plus de vingt ans). Seulement, ces travaux ont commencé le 25 août, ce qui peut pour le moins compromettre une réouverture pour le 1^{er} septembre.

Il serait peut-être temps que tout le monde aille s'inviter à manger chez les responsables de cette situation.

Éducation nationale LES MINISTRES SEULS SATISFAITS

Il n'a pas fallu bien longtemps pour constater le décalage entre la béatitude satisfaite de Luc Ferry, parlant d'une rentrée sans anicroche, et la réalité du terrain. Mais chaque année, chaque ministre de l'Éducation nationale utilise des formules similaires !

À tous les niveaux, aussi bien dans les écoles que dans les collèges ou les lycées, les jours qui ont suivi la rentrée scolaire ont été l'occasion de faire le constat des manques en personnel.

Avec la création du nouveau statut des assistants d'éducation, qui sont censés remplacer peu à peu les aides-éducateurs et les surveillants, ces manques sont particulièrement sensibles pour tout ce qui concerne l'encadrement des élèves en dehors des cours : permanences, cours de récréation et entrée des établissements, sans parler de l'aide aux devoirs pour les élèves en difficulté. Ces assistants d'éducation feront plus d'heures que les surveillants, pour gagner moins.

Mais le nombre de postes créés est bien loin de remplacer les départs. Sur l'académie de Créteil par exemple, qui couvre la banlieue parisienne, c'est-à-dire les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, 1 160 postes d'assistants d'éducation ont été créés pour remplacer 2 100 aides-éducateurs et plusieurs centaines de surveillants, qui devraient partir d'ici décembre 2003. À cela s'ajoute le fait, de l'aveu même du rectorat, que le tiers seulement de ces postes étaient pourvus le jour de la rentrée. Manifestement, le ministère a été plus prompt à se débarrasser du personnel dont il ne voulait plus, qu'à recruter pour le remplacer.

La situation n'est guère meilleure en ce qui concerne les enseignants. Toujours dans l'académie de Créteil, à la rentrée, de nombreux postes n'étaient pas pourvus, notamment en mathématiques, en sciences physiques, en sciences de la vie et de la Terre, en histoire-géographie ou dans

certaines matières professionnelles. Rien n'ayant été prévu à l'avance, le rectorat recrute dans l'urgence des contractuels qui n'auront aucune garantie de l'emploi, et dont la proportion ne fait qu'augmenter. Il y en a déjà un millier, soit 200 de plus que l'an dernier à la même époque. Et dans bien d'autres domaines, les manques sont tout aussi criants : 75 postes d'assistantes sociales ou d'infirmière ne seront pas couverts et des établissements en resteront donc dépourvus toute l'année.

Cette situation catastrophique de la rentrée dans l'académie de Créteil est à l'image



de ce qui existe, de façon plus ou moins marquée, à l'échelle du pays. Et ces manques sont plus sensibles encore dans les quartiers populaires. Le ministère se déclare satisfait. Mais le

personnel de l'Éducation nationale, les parents et les élèves ont beaucoup moins de raisons de l'être.

Daniel MESCLA

Saint-Denis

SUPPRESSIONS SAUVAGES DE CLASSES

Vendredi 5 septembre, les parents d'élèves et les enseignants de quatre écoles primaires de Saint-Denis ont eu la surprise d'apprendre que l'inspectrice départementale fermait quatre classes, déjà constituées dans ces écoles pourtant classées en zone sensible (c'est-à-dire des écoles qui devraient normalement avoir plus de moyens). À Saint-Denis, comme dans beaucoup d'autres endroits, la rentrée n'est pas encore effective. Certains enfants reviennent de l'étranger et parfois les familles n'ont pas réussi à obtenir un billet en temps et en heure. Au sein de l'Éducation nationale, tout le monde le sait, même l'inspectrice. Mais cette dernière n'a pas voulu tenir compte des élèves absents (y compris de ceux pour qui les parents avaient envoyé un mot d'excuse) ni des protestations

des instituteurs et a compté par exemple 304 élèves à l'école élémentaire Marcel-Sembaat, soit beaucoup moins que le nombre d'inscrits. Elle a donc décrété arbitrairement que cela justifiait la fermeture d'une classe, ordonnant sans ménagement à la jeune institutrice qui avait déjà pris ses fonctions d'aller dans un autre établissement. L'inspection départementale a opéré le même calcul dans les trois autres établissements.

C'était compter sans les parents d'élèves et les instituteurs des écoles concernées, qui ont bien vu que l'inspectrice se saisissait du premier prétexte venu pour économiser des postes et pratiquer ainsi la politique du fait accompli. Dès samedi 6 septembre, les parents de l'école Marcel-Sembaat s'invitaient dans le bureau de l'inspectrice qui ne voulait pas en démordre.

Lundi 8, deux écoles au moins étaient occupées, et c'est à plus d'une centaine de personnes que l'inspectrice a dû cette fois opposer une fin de non-recevoir. Entre temps, elle s'est tout de même déplacée pour recompter les présents dans l'école Marcel-Sembaat et a retrouvé 30 élèves, les effectifs de l'école passant donc de 304 à 334 élèves.

D'ores et déjà, la suppression de la classe, dans cette école au moins, ne peut plus se justifier, mais les parents attendaient encore une décision officielle et devaient se rendre à l'inspection académique le lendemain. Dans tous les cas, il serait nécessaire que cette inspectrice retourne à l'école pour apprendre à compter. En attendant on apprendait, le mardi 9 un recul partiel de l'administration sur ce problème dans plusieurs établissements.

— Un petit tour... et puis s'en va ! —

Philippe Douste-Blazy, député-maire de Toulouse et un des principaux dirigeants de l'UMP, s'était concocté un petit tour des écoles de la ville, histoire de montrer qu'il y était chez lui et que la rentrée s'y passait sans anicroche.

Mal lui en a pris car, dans le quartier des Minimes, il était attendu de pied ferme par quelques dizaines d'enseignants et personnels des écoles, bien décidés à lui dire son fait en tant que représentant patenté

de la politique du gouvernement. Il était question de lui rappeler les revendications de la grève du printemps dernier : non à l'allongement de la durée de cotisations pour les retraites dans le privé comme dans le public, non à la décentralisation, non aux suppressions de postes et à la précarité dans l'Éducation nationale.

Cette présence, cette volonté de maintenir l'esprit des luttes du printemps l'ont obligé à modifier son emploi

du temps et il a dû renoncer à un repas qu'il voulait médiatique avec les élèves d'une école du quartier. Tous ceux qui ont exprimé à cette occasion leur détermination et leur colère ont été satisfaits de faire fuir ainsi un représentant du parti du gouvernement et, comme le soulignait l'un d'entre eux, « si à quelques dizaines on chasse Douste-Blazy, alors, tous ensemble, on pourrait faire tellement plus ! »

Aide au logement des jeunes UN REcul PARTIEL ET INSUFFISANT

Une « erreur de parcours », a prétendu Luc Ferry, le ministre de l'Éducation nationale, en parlant de la mesure réduisant à partir du 1^{er} juillet les allocations d'aide au logement pour les étudiants. Au passage, il a commis une deuxième « erreur », oubliant que cette décision ne visait pas seulement les étudiants, mais aussi d'autres jeunes de moins de 25 ans, salariés en CDD et en CDI.

Le gouvernement a fini par reculer sur cette baisse de l'aide au logement dénoncée notamment par l'Unef, syndicat étudiant qui avait lancé une pétition à ce sujet.

Après son rôle peu glorieux face à la grève du personnel de l'Éducation nationale au printemps, Ferry a saisi cette occasion pour jouer au personnage ouvert

au dialogue : « Un bon gouvernement, a-t-il déclaré, ce n'est pas un gouvernement qui a raison tout le temps et qui est toujours parfait dès le début, mais c'est un gouvernement aussi qui écoute et corrige le tir quand il le faut ».

Le tir n'est pas encore vraiment corrigé, puisqu'il n'a annoncé que la suspension des décrets d'application, et non leur retrait pur et simple. La décision définitive ne doit être prise qu'après le rapport d'un parlementaire sur l'état du logement étudiant. C'est la façon qu'a le gouvernement de faire ses mauvais coups : une décision prise en douce, un recul sourire aux lèvres devant les caméras, mais qui n'efface pas vraiment la menace.

A. R.

Proche-Orient

RESPONSABILITÉS NON PARTAGÉES

Après la démission de Mahmoud Abbas, le Premier ministre palestinien ; après la tentative d'assassinat par l'armée israélienne du Cheikh Yassine, principal leader du mouvement Hamas; après les nouveaux attentats-suicide et les nouvelles attaques israéliennes qui ont suivi, même les plus obtus des observateurs sont bien obligés de constater la déroute de la « feuille de route » et l'absence totale du moindre espoir de paix dans cette région du Proche-Orient.

D'aucuns feignent de croire que la démission d'Abbas serait une affaire intérieure palestinienne, révélant l'opposition qui existerait entre Arafat et son ex-Premier ministre. Sans nier les divergences parfois profondes qui les opposaient, force est tout de même de constater que dans sa lettre de démission, Abbas s'en prend d'abord et avant tout au gouvernement israélien et à son principal soutien, celui des États-Unis. « Vu les conditions difficiles et impossibles qu'a connues mon gouvernement, écrit Abbas, alors que le gouvernement israélien a mis les obstacles rendant impossible tout processus de paix, et a com-

mis les pires exactions contre notre peuple, notre terre et nos droits, et a fui devant ses engagements ; et au vu de l'absence d'une volonté internationale en faveur de la paix ; et alors que le gouvernement a été victime d'une campagne hostile, le paralysant, j'ai déployé tous mes efforts afin de remplir ma mission ». Et Abbas poursuit : « L'État hébreu n'a respecté aucune clause des accords. Si Israël avait tenu un seul de ses engagements, la situation aurait été différente ».

Tout cela n'est certes pas nouveau. Alors que Sharon n'a cessé de faire pression sur Abbas pour qu'il se confronte

aux islamistes, les États-Unis, soutenant la politique israélienne, se sont bien gardés d'exercer une réelle pression sur Sharon pour qu'il cesse les attaques israéliennes et l'expansion de la colonisation. Cette réalité, une partie de la presse israélienne est bien forcée de la reconnaître. Ainsi, le journal *Haaretz* du 8 septembre écrit : « Du point de vue palestinien, le gouvernement d'Abbas a pris une série de mesures en vue de la mise en application de la « feuille de route », tandis que du côté israélien, les initiatives ont été infimes ».

Et de fait, bien que le gouvernement palestinien n'ait pas, contrairement à ce que demandait la « feuille de route », démantelé « les infrastructures et les capacités terroristes... par la confiscation des armes illégales » ce qu'il était d'ailleurs bien incapable de faire, il est tout de même parvenu à une trêve acceptée par le Hamas et le Jihad mais non reconnue par

Israël.

Par contre, Israël n'a rien apporté en échange, si ce n'est la libération sans conséquence de quelques centaines de prisonniers qui de toute façon devaient pour la plupart être libérés prochainement et qui n'étaient, pour certains, que de simples délinquants. De même pour les barrages : l'armée israélienne n'en a levé que cinq sur les 200 qui sont déployés dans les Territoires occupés. Quant au démantèlement des points de colonisation construits après mars 2001, date de l'arrivée au pouvoir de Sharon et du gel de toutes les activités de colonisation, y compris la croissance naturelle des colonies antérieures à cette date, rien n'a été fait. Seules une dizaine de colonies illégales, par ailleurs non habitées, ont été démantelées en juin dernier. Mais de leur côté, les colons ont créé de nouveaux points de colonisation en nombre supérieur à ceux qui existaient avant la « feuille de route ». Et pour

que les choses soient bien claires, Sharon a publiquement refusé le gel de l'extension de la colonisation.

À tout cela, il faut ajouter la continuation de la construction du « mur de l'apartheid » qui se situe en plein territoire palestinien entre des enfants et leurs écoles, des étudiants et leurs universités, des villages palestiniens et leurs puits, des paysans et leurs champs, des malades et leurs médecins... Ce mur de la honte déchire des communautés palestiniennes, tout en permettant à Israël d'annexer au passage des portions parfois importantes de territoires palestiniens.

C'est dire que l'actuelle situation qui prévaut dans cette partie du Proche-Orient incombe au premier chef au gouvernement israélien qui non seulement n'entend pas modifier sa politique mais maintient au contraire son attitude de force qui ne peut susciter que désespoir, haine, colère et révolte.

G.L.

Irak

BUSH APPELLE À L'AIDE

« Tous nos amis n'ont pas été d'accord avec notre décision de faire appliquer les résolutions des Nations Unies et de retirer du pouvoir Saddam Hussein. Mais nous ne pouvons laisser nos divergences passées entraver nos obligations actuelles, » a déclaré Bush dimanche 7 septembre dans son intervention télévisée devant les Américains. Il a ainsi renouvelé la demande que les États-Unis avaient faite quelques jours plus tôt à l'ONU d'intervenir en Irak – demande visant notamment l'Allemagne et la France à engager des fonds et des hommes sous commandement américain.

C'est que la situation de l'armée américaine en Irak est de plus en plus critique. Des attaques contre les troupes occupantes ont lieu chaque jour. Chaque jour des soldats américains laissent leur vie sur le sol irakien. Le mécontentement croît dans la population américaine elle-même qui voudrait voir revenir ses soldats ; et le gouvernement américain voudrait éviter d'avoir à envoyer plus d'hommes et de s'enfoncer

encore un peu plus dans ce qui apparaît déjà comme un véritable bourbier.

Alors, depuis des semaines, les dirigeants américains multiplient les contacts avec les différents gouvernements occiden-

et Schröder notamment avaient refusé d'apporter leur soutien à l'intervention américaine. Mais réciproquement, envoyer des troupes françaises ou allemandes en Irak, même avec la caution d'une résolution de l'ONU,

l'Irak sera rapidement gouverné par « le peuple irakien »... Mais les véritables problèmes ne sont évidemment pas là.

D'ailleurs le ministre français, Villepin, n'a pas rejeté la proposition américaine,



Manifestation anti-américaine, pour des soldes non payées, en juillet 2003.

taux, ou avec d'autres pays comme la Turquie, l'Inde ou le Pakistan, en vue d'obtenir qu'ils envoient des soldats sur le terrain en Irak et fournissent ainsi un renfort aux troupes américaines.

Naturellement, de la part des États-Unis, cela signifie passer sur des divergences qui s'étaient fait jour au moment de l'intervention en Irak, lorsque Chirac

serait de la part de la France et de l'Allemagne reconnaître après coup le bien-fondé de l'intervention américaine pour abattre Saddam Hussein.

Alors, dans ses déclarations, Chirac prend encore quelques distances, disant par exemple qu'il ne se satisfait pas d'un commandement américain sur des forces d'occupation, et qu'il voudrait aussi l'assurance que

puisqu'il a déclaré que la France serait prête à « prendre ses responsabilités ». Car, il n'y a jamais eu, en fait, de désaccord fondamental entre les impérialismes américain et français sur l'attitude à avoir vis-à-vis de l'Irak.

Les marchandages ne sont sans doute pas terminés entre les impérialismes européens, l'impérialisme américain et les

autres puissances qui pourraient être amenées à intervenir en Irak. Dans les discours, il s'agira sans doute de discussions sur le « droit international », « les droits du peuple irakien », la « démocratie » et le rôle de l'ONU, le développement. Mais pour les dirigeants des grandes puissances, la véritable question est ailleurs.

Ce qui est en discussion pour eux, c'est la part que chaque impérialisme pourra prendre dans l'exploitation pétrolière, dans les marchés de la reconstruction. Ce seront aussi les compensations financières que les différentes puissances pourraient tenter d'obtenir des États-Unis pour venir leur prêter main forte. C'est en fonction de ces discussions que des soldats français, allemands ou bien turcs ou même de pays arabes pourraient être amenés à aller mourir en Irak à la place des soldats américains.

Les dirigeants des différentes puissances, à commencer par Chirac, n'y verraient en fait aucun inconvénient s'ils estimaient que cela peut rapporter suffisamment à leurs finances et aux trusts de leur pays. Quitte à contribuer eux aussi à enfoncer l'Irak et sa population dans un chaos sans issue.

Dominique MATHIEU

OMC

MARCHANDAGES AU SOMMET

Personne ne peut sérieusement croire que la réunion de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) au Mexique vise à mieux organiser les échanges commerciaux et, encore moins, à améliorer le sort des populations, en particulier celles des pays les plus pauvres.

Les défenseurs de cette institution tentent de la justifier en expliquant que si l'OMC n'existait pas, ce serait pire pour ces populations. Et que, bon an mal an, elles en bénéficient, ne serait-ce qu'au travers des petites retombées de ces échanges

économiques.

La Banque mondiale, à la veille de la réunion de Cancun, écrit que la réduction des tarifs douaniers, un des thèmes à l'ordre du jour de cette réunion, « permettrait à 144 millions de personnes vivant avec moins de 2 dollars (environ 2 euros) par jour de sortir de la pauvreté d'ici 2015 ». Rien que les chiffres annoncés de cette pauvreté, en fait bien en deçà de la réalité, valent constat de l'inanité des pronostics de ceux qui veulent faire croire que les négociations de l'OMC peuvent aider les misérables à sortir de leur misère.

L'OMC n'est pas, comme on voudrait nous le faire croire, une

opportunité pour les différents pays qui y sont représentés – ils sont 146 – de discuter sur un pied d'égalité de la meilleure façon d'organiser les échanges commerciaux dans l'intérêt de tous, ou même de discuter de la moins mauvaise façon de le faire. Ce n'est qu'une occasion, pour les représentants de quelques grandes puissances économiques qui dominent la planète et en assurent la gestion – à leur seul profit s'entend – d'essayer de trouver un accord entre elles. Et même ces quelques pays ont bien des difficultés à se mettre d'accord.

Car leurs rapports ne sont pas non plus régis par la raison et le sens de l'équité, mais par les

rapports de forces entre puissances économiques en concurrence permanente. Leurs négociations et les accords signés ne sont rien d'autre que l'aboutissement d'après marchandages, que l'on peut résumer de la sorte : « Je cède sur telle mesure destinée à protéger tel secteur de mon économie en échange de concessions dans d'autres secteurs ». De tels rapports entre ces puissances existent d'ailleurs bien au-delà des rencontres rituelles de l'OMC, et bien avant que ces rapports soient formalisés au sein d'un organisme international : depuis que quelques puissances impérialistes ont imposé leur mainmise, conflictuelle, sur la planète. Les

réunions de l'OMC ne sont que le reflet de cette situation. Leur médiatisation fournit au moins l'occasion de rappeler que les échanges commerciaux ne sont qu'une des formes de la guerre économique que se livrent entre eux les groupes économiques qui dominent les grandes puissances, et de la dénoncer.

Mais attendre de l'OMC qu'elle instaure un commerce moins inéquitable et des rapports fondés sur plus de justice dans le monde, c'est laisser croire que l'on pourrait rogner les griffes de l'impérialisme, le mettre au pas, sans le renverser.

C'est illusoire !

Jean-Pierre VIAL

SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME CONTINUERONT À DÉCIMER LES PAYS PAUVRES

Le 30 août dernier, dix jours avant l'ouverture du sommet de Cancun, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concluait un accord supposé faciliter l'accès des pays pauvres aux médicaments pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Qualifié d'« historique » par le dirigeant de l'OMC et d'« énorme victoire pour les pays en voie de développement » par Bernard Kouchner, ancien ministre socialiste de la Santé, cet accord n'améliorera guère la situation sanitaire des pays les plus pauvres et ne nuira pas aux profits des grands groupes pharmaceutiques.

Tout nouveau médicament mis sur le marché est protégé par un brevet déposé par le laboratoire qui l'a mis au point. Ce n'est qu'au terme de cette protection, généralement au bout de vingt ans, que des médicaments génériques, c'est-à-dire des copies, peuvent être fabriqués par d'autres laboratoires. Pendant 20 ans, les grands groupes pharmaceutiques jouissent donc d'un monopole de fabrication et de distribution et, sous prétexte de rentabilisation de leurs investissements de recherche, commercialisent leurs médicaments au prix fort. Et pendant 20 ans, les populations des pays les plus pauvres sont condamnées à souffrir et mourir, alors qu'à quelques heures d'avion, sont fabriqués des traitements actifs qui pourraient les sauver.

Les campagnes internationales dénonçant les conséquences

criminelles de cette politique avaient contraint les grands trusts pharmaceutiques et donc les États les plus riches à accepter une petite brèche dans leur monopole. Lors du sommet de l'OMC à Doha en novembre 2001, un accord avait été signé autorisant la fabrication de génériques mais... uniquement « en cas d'urgence sanitaire ». Des génériques d'antirétroviraux (des médicaments actifs contre le sida), bien que récents et donc encore protégés, purent alors être fabriqués. Oui, mais comment les pays dépourvus de possibilités de fabrication allaient-ils se débrouiller ? L'OMC ne donnait pour instruction que de « trouver une solution rapide à ce problème (...) avant fin 2002 ».

En décembre 2002, les États-Unis s'opposaient formellement à l'exportation des génériques vers les pays pauvres, de peur que ces médicaments moins chers inondent en retour le marché des pays riches et amputent leurs colossaux bénéfices. Ils réduisaient aussi l'accord sur les génériques aux seuls médicaments contre le sida, le paludisme et la tuberculose, par crainte que le Brésil et l'Inde ou l'Afrique du Sud se mettent à fabriquer à moindre coût des médicaments contre le diabète, le cancer, l'asthme ou toute autre maladie que les trusts pharmaceutiques ne considèrent manifestement pas comme des « urgences sanitaires » pour les populations pauvres.

Finalement, le 30 août dernier, les États-Unis sont revenus sur leur refus d'exportation des génériques et donc, théoriquement, les pays pauvres peuvent

GAMMA

Dans un hôpital du Rwanda.



désormais en passer commande auprès des fabricants à moindre coût, mais à des conditions telles qu'ils ne sont pas prêts d'y avoir accès.

En effet, les candidats acheteurs devront, avant de commander leurs génériques à l'Inde ou au Brésil, demander l'autorisation à l'OMC, en précisant qu'ils font cette demande « de bonne foi » et pour « une urgence nationale ». Les producteurs de génériques, eux, devront s'engager à vendre leurs produits « ni à des fins industrielles, ni à des fins commerciales ». L'emballage de leurs produits et leurs dénominations devront être différents de celui de l'original, de peur de « réexpédition frauduleuse vers d'autres pays ». Quant au pays détenteur du brevet, il pourra demander « des informations supplémentaires » et, à tout instant, refuser la fourniture de génériques.

Au mieux, c'est donc au compte-gouttes que les pays les plus pauvres auront accès à ces médicaments. Au pire, ils continueront comme avant à se débrouiller sans. Et les malades du sida, du paludisme et de la tuberculose, pour peu qu'ils soient pauvres, continueront à mourir de ces maladies dont on guérit ou qu'on sait enrayer dans les pays riches.

« C'est un accord acceptable » affirme cyniquement le directeur général de la Fédération internationale de l'industrie pharmaceutique. Il maintiendra effectivement les profits des industriels de la pharmacie.

Sophie GARGAN

Prime pour l'emploi UNE PRIME À LA BAISSÉ DES SALAIRES

Raffarin a annoncé qu'il augmentait de 500 millions d'euros la somme consacrée à la « prime pour l'emploi ». Cette mesure, mise en place par la gauche, versée pour la première fois en septembre 2001 sur la base des revenus de l'année 2000, est donc reprise à son compte par la droite.

Ses initiateurs, les socialistes, l'ont baptisée « prime pour l'emploi » car elle était censée rendre plus acceptables les très bas salaires proposés à l'embauche aux chômeurs. En effet, elle est versée par le fisc (ou déduite de l'impôt) comme complément aux bas salaires. Son montant est maximum pour les salariés qui touchent le Smic (il peut atteindre 500 euros), puis est dégressif jusqu'à 1,4 Smic. Plus de 8 millions de salariés sont

concernés et touchent (ou se voient déduire) en moyenne 250 euros.

Concrètement, un salarié dont le revenu avoisine le Smic reçoit en septembre un chèque du fisc qui tourne autour de 3 à 400 euros, et qui est censé compléter le montant très bas de son salaire.

Cette prime est évidemment bienvenue pour ceux qui la touchent. Reste que ce dispositif, qui semble plaire aussi bien à droite qu'à gauche, représente non seulement l'acceptation, mais l'aide active de l'État à la baisse des salaires versés par les patrons. Elle a d'ailleurs été créée quasiment à la demande du Medef. Avant sa création, Seillière expliquait qu'il fallait supprimer le Smic et permettre au patronat d'embaucher à ce qu'il appelle le prix du marché,

c'est-à-dire nettement moins que le Smic. Et il proposait à l'État, si celui-ci trouvait que le montant prétendument fixé par les règles de l'économie était trop bas, de verser une aide complémentaire.

À ce jour, aucun gouvernement ne s'est risqué à supprimer directement le Smic, mais il est évident que ce salaire est largement en-dessous du minimum nécessaire pour vivre correctement. Et l'État a mis sur pied le complément réclamé par le patronat et continue de le développer.

Plutôt que d'obliger les patrons à payer des salaires décents, l'État se contente de prendre dans la poche des salariés imposables pour verser une petite prime aux smicards...

Roger PÉRIER

Jour férié donné aux patrons POUR EUX LA GALETTE !

Le Medef a du mal à cacher sa satisfaction après la décision du gouvernement de transformer un jour férié en jour travaillé. Après Seillière, un autre dirigeant du Medef, Denis Gautier-Sauvagnac, interviewé par le journal *Le Monde*, trouve « réjouissant qu'une majorité de Français, si l'on en croit un sondage récent de l'IFOP, soient d'accord pour abandonner un jour férié (...) à la solidarité nationale ».

Le terme de solidarité nationale est quelque peu abusif dans la bouche du dirigeant patronal. Le Medef, lui, n'a pas l'intention d'« abandonner » les bénéfices d'une telle journée. Il consent, une fois révisés la loi, les conventions collectives et les usages pour allonger la durée du travail, que « les entreprises peuvent admettre, en contrepartie de l'effort des salariés et d'une production supplémentaire aux mêmes coûts, de consacrer une contribution spéciale, fiscale ou sociale, à la prise en



charge des personnes dépendantes. » Mais il précise que cette contribution « ne peut être, évidemment, que très inférieure au 0,5 % théorique que représente une journée de travail sur un peu plus de 200 dans l'année. »

En clair, cela signifie que le patronat n'entend pas mettre un centime de sa poche pour contribuer à la « solidarité

nationale » mais il veut faire main basse sur la majeure partie des bénéfices de cette journée.

Pour les chrétiens, la Pentecôte symbolise la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Par la grâce de Raffarin, elle va devenir la descente du Saint-Pèze sur les patrons.

Christian BERNAC

Horaires à la carte

« La loi a été assouplie et nous avons en partie compensé le coût des 35 heures en baissant les charges sociales, le patronat ne doit pas l'oublier », a déclaré Jacques Barrot, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. Seulement, le patronat ne veut pas s'arrêter en chemin et voudrait

obtenir l'abolition de toute loi réglementant le temps de travail, une exigence qui trouve l'oreille de Jacques Barrot qui se déclare favorable à ce qu'il appelle « un changement de méthode » : « À l'avenir, il faudra ramener la durée du travail – elle relève actuellement du domaine de la loi – dans un

cadre contractuel ».

La loi sur les 35 heures avait ouvert la voie à l'annualisation du temps de travail. Aujourd'hui, le patronat voudrait ne plus avoir de contraintes en matière d'horaires des salariés. Le salaire, lui, reste toujours aussi chichement réglementé.

J.S.

Crédit Lyonnais L'ÉTAT PAYE POUR LES BANQUIERS

À l'heure où le gouvernement prétend n'avoir pas d'argent pour les personnes âgées, le logement, l'enseignement, les hôpitaux, il a accepté de payer 475 millions de dollars (presque autant d'euros) à la justice américaine afin d'arrêter les poursuites judiciaires contre le Crédit Lyonnais (qui n'aura lui qu'à verser 100 millions de dollars). Le gouvernement justifie cette décision, que rien ne lui imposait, par la nécessité de garantir le maintien de la licence bancaire du Crédit Lyonnais aux États-Unis. La belle affaire pour les contribuables ! En quoi sont-ils concernés par la possibilité pour cette banque, qui de plus est désormais privée, de pouvoir continuer à faire des affaires aux États-Unis ? Rien. Mais qu'importe, le gouvernement piochera largement dans les impôts afin de payer l'ardoise.

Entre 1991 et 1993, le Crédit Lyonnais (alors encore banque nationalisée) avait racheté, via sa filiale Altus, la compagnie d'assurances américaine en faillite Executive Life. La loi américaine interdisant à une banque de posséder plus de 25 % du capital d'une société d'assurances, le Crédit Lyonnais avait contourné cette loi en utilisant la mutuelle d'assurance MAAF comme couverture pour racheter des titres à sa place. François

Pinault, une des premières fortunes françaises, était dans le coup et en était même un des principaux bénéficiaires, via une filiale de son groupe Printemps-Pinault-La Redoute.

La justice américaine avait donné jusqu'au 2 septembre pour un accord dit à l'amiable, sinon elle menaçait de procès une dizaine de dirigeants français dont les présidents successifs du Crédit Lyonnais, Jean Peyrelevade, Jean-Yves Haberer, ainsi que celui d'Altus, Jean-François Hénin et François Pinault qui, si l'on en croit le journal *Le Monde* « a fait le siège du gouvernement et de l'Élysée pour éviter d'être impliqué dans cette affaire ». Il n'a pas eu à faire le siège bien longtemps, car l'État a joué son rôle d'assurance tout risque des patrons... et Pinault n'aurait rien à payer !

Ce cadeau supplémentaire aux capitalistes est à mettre en parallèle avec les trous dans les budgets sociaux, dont on nous rebat les oreilles. Ainsi, par exemple, l'ensemble des crédits annuels de l'État concernant la rénovation et la réhabilitation des HLM et autres logements sociaux sont inférieurs à ces 475 milliards d'euros que le gouvernement a choisi de verser pour sauver la mise à quelques financiers.

Christian BERNAC

Record Total

Les mois et les années passent, le groupe Total ne cesse de crever les plafonds de ses bénéfices. Au premier semestre 2003, c'était + 8 % par rapport à la même période de l'an dernier, et + 14 % pour les bénéfices par action.

Total n'a jamais remboursé la plus grande partie des dégâts causés par le naufrage de l'*Erika*, ou par l'explosion de son usine AZF de Toulouse.

Jospin s'était bien gardé de le lui demander. Et Raffarin fait de même.

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros

est disponible

Envoi franco, en écrivant à :
Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18
Joindre 17 euros par chèque,
à l'ordre de
LUTTE OUVRIÈRE - Bien spécifier
l'adresse d'envoi



Canicule

15 000 MORTS : NON-ASSISTANCE À PERSONNES EN DANGER

Le rapport commandé par le ministre de la Santé sur le fonctionnement du système de santé pendant la canicule a été publié le 8 septembre. Rédigé par d'éminents spécialistes, il dénonce le mauvais fonctionnement des services sanitaires, épingle comme bouc-émissaire l'Institut national de veille sanitaire, normalement chargé d'alerter le ministère sur toutes menaces sur la santé, accuse l'absence de communication entre services et, pour ce qui concerne le manque criant de personnel dans les maisons de retraite et les hôpitaux, met en cause la réduction du temps de travail ! Et le rapport se conclut par un appel à de nouvelles études et à de nouveaux rapports, une réorganisation des services de santé, à une réforme de l'information sur les décès, à la mise en place de programmes d'action « chaleur », à l'ouverture de services de gériatrie, à un renforcement de la médicalisation des maisons de retraite, etc.

Pour ce qui concerne les études, elles iront comme les précédentes, au mieux, s'empiler dans des classeurs ou des tiroirs. Depuis plus de vingt ans, de telles études ont été menées, après des vagues de chaleur similaires aux États-Unis, en Australie, en Europe et même ici, en France. Notamment celle qui a suivi une vague de chaleur comparable, en Provence, il y a vingt ans, en juillet 1983, et qui a provoqué au cours des dix derniers jours de ce mois, pour la seule ville de Marseille, 480 décès supplémentaires.

Tout est consigné à ce propos dans les résultats de l'étude publiée en 1992 par la revue *Santé Publique* : la température autour de 40 en journée et entre 22 et 28 la nuit, les servi-

ces des urgences submergés (jusqu'à 200 patients par 24 heures à l'hôpital de la Timone), le fait que les victimes étaient essentiellement des personnes âgées et surtout des femmes, etc.

Les mesures à prendre y sont spécifiées. « Pour les personnes âgées : vaporisation

de chaleur par le centre de météorologie aux services de santé publique, qui ensuite transmettent l'information aux médias qui, eux, lancent les messages de prévention à la population et aux organismes de Santé.

L'étude était à la disposition de tous les gouverne-

pour les mettre en place, et notamment pour hydrater des vieillards toutes les demi-heures, il faut autre chose que des déclarations de principe et des vœux pieux. Il faut des crédits et du personnel.

Concernant le manque de personnel infirmier le rapport affirme « ce qui fait problème,

vince ». Cela s'appelle esquiver le problème. Les auteurs du rapport auraient dû aller dans les services hospitaliers et enquêter auprès des infirmières qui leur auraient raconté les services avec 40 malades, la plupart grabataires, et une seule infirmière pour s'en occuper, l'épuisement après des doubles services, les efforts déments... Et pas parce qu'il y a une mauvaise répartition des infirmières mais parce que tous les gouvernements qui se sont succédé depuis vingt ans ont rogné sur les crédits de l'hôpital. Par leurs économies criminelles, ils ont créé la catastrophe que l'on vient de connaître.

« Il conviendrait, nous dit le rapport, de renforcer le plan de médicalisation des maisons de retraite ». Mais qui a amputé de 103 millions d'euros les crédits justement destinés à la médicalisation de ces institutions ? Faire boire un vieillard, ce n'est pas seulement lui poser un gobelet à côté de son lit. Il faut du personnel en nombre suffisant pour venir lui parler, le faire boire et le rassurer en permanence.

Tant que l'État ne considérera pas l'aide aux personnes âgées et la santé de la population en général comme une priorité, c'est-à-dire tant que la gestion capitaliste durera, sourde aux besoins de la collectivité, lors des prochaines vagues de chaleur, des vieillards continueront à mourir faute d'un peu d'eau et d'un



Hôpital Saint-Antoine à Paris, cet été. Et quand, faute de personnel, il n'y avait personne pour faire boire les malades ?

d'eau sur toutes les parties découvertes, ou linge humide à passer sur les mêmes parties, à renouveler toutes les 1/2 heures. » Le moment à partir duquel mettre en place ces mesures est clairement défini : « Lorsque la température maximale atteint ou dépasse 35 et qu'elle survient après une nuit où il a fait 22 (...) lorsque de telles conditions persistent plus de deux jours de suite. » Le fonctionnement d'un système d'alerte y est aussi proposé : signalement de la vague

ments, de gauche comme de droite, qui se sont succédé depuis qu'elle a été publiée en 1992. Cet été, on connaissait donc le danger et les moyens d'y faire face et, de plus, la météo avait annoncé à l'avance la vague de chaleur. Mais les ministres étaient en vacances, sans doute fatigués par les attaques contre les retraites.

Les prochaines études n'apporteront rien de plus. Elles concluront aux mêmes résultats, préconiseront des solutions identiques. Sauf que

ce n'est pas tant le nombre total que la répartition des infirmières (...) la création de postes consécutive à l'ARTT a conduit beaucoup d'infirmières de la région parisienne à partir s'installer en pro-

Personnes âgées SOINS RATIONNÉS ?

Il y a cinq mois, le gouvernement, avec Raffarin en tête, lançait à grand renfort de médias une campagne « bien vieillir », censée marquer sa solidarité avec les personnes âgées dépendantes, notamment celles hébergées dans les maisons de retraite.

Beaucoup plus discret, il publiait au *Journal Officiel* du 29 juillet dernier, un arrêté relatif à la mise en œuvre d'un décret du 26 avril 1999 (promulgué sous le gouvernement Jospin) concernant le suivi

financier de la consommation médicale et des soins des professionnels de santé de ces mêmes personnes âgées. La Ddass (direction départementale des affaires sanitaires), chargée de la mise en œuvre de cette politique, demande ainsi aux maisons de retraite de fournir chaque mois le montant des prestations de santé et de consommation de médicaments de leurs résidents.

Non content d'avoir diminué de 400 millions d'euros par an le financement de

l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) et de 100 millions les crédits affectés à la modernisation des maisons de retraite, c'est un véritable flicage des vieux que le gouvernement tente d'imposer, sous prétexte que leurs soins reviennent cher à la Sécurité sociale. Le déficit de cette dernière a pourtant bien plus à voir avec les cadeaux faits au patronat sous forme d'exonérations diverses qu'avec les soins médicaux que nécessitent les anciens.

Enfants handicapés DES PAROLES... MAIS PAS DE MOYENS

Chirac avait fait, disait-il, de la scolarisation des enfants handicapés une de ses priorités dans le domaine de l'éducation. En cette rentrée scolaire, les parents de ces enfants ont pu constater qu'il y avait loin des promesses présidentielles à l'arrivée de personnel sur le terrain ou à la création de nouveaux établissements. 6 000 assistants d'éducation, dénommés auxiliaires de vie scolaire, devaient être affectés à l'accompagnement des élèves handicapés. Ils devaient remplacer pour une part des emploi-jeunes jusque-là payés par les associations. En réalité, beaucoup n'avaient pas été affectés pour le jour de la rentrée, et les parents qui avaient reçu des responsables de l'Éducation nationale l'assurance qu'un auxiliaire

serait là pour s'occuper de leur enfant ont dû se débrouiller dans l'urgence et alerter les associations pour qu'elles interviennent. D'après celles-ci, de 15 000 à 40 000 handicapés devraient être scolarisés dans des classes avec les autres enfants s'il y avait l'encadrement nécessaire.

En fait rien n'est donc prévu, l'inscription relève du parcours du combattant et plus l'enfant avance en âge, plus il est difficile de trouver une école où il puisse suivre sa scolarité. Si cela se fait, avec bien des difficultés cependant, en maternelle et en primaire, cela devient une exception à partir du collège. Les belles paroles de Chirac ne vivent que le temps d'un discours.

D.M.

Hôpital de Pontoise (Val-d'Oise) DES ÉCONOMIES CRIMINELLES

Depuis des mois, la direction de l'hôpital de Pontoise fait campagne pour nous convaincre que l'hôpital est au bord de la faillite. Fin février, elle a affirmé qu'il faudrait réduire cette année de 500 000 euros les dépenses médicales et pharmaceutiques. Même quand on demandait les choses les plus insignifiantes, on se voyait systématiquement répondre qu'il n'y avait plus assez d'argent : ainsi on ne pouvait plus se payer paraît-il des sacs poubelles ou de nouvelles blouses. Pendant la canicule, la direction n'a accepté de fournir des bouteilles d'eau que du bout des doigts et à condition qu'elle soit réservée aux patients. Que nous puissions boire était – à ses yeux – un gaspillage...

Au début de l'été, la direction a annoncé qu'il manquait 15 millions d'euros pour boucler le budget 2003, cela représente environ 10 % du budget de l'hôpital. Elle a pris ce prétexte pour présenter un plan d'économies qui risque d'entraîner une dégradation considérable de la qualité des soins et des conditions de travail.

Depuis le 1^{er} septembre, le SAMU pédiatrique est fermé de minuit à 8 heures du matin. L'équipe pédiatrique est souvent le seul recours quand un nouveau-né présente une détresse vitale, juste après sa naissance dans une clinique ou un hôpital où il n'y a pas de réanimateur pédiatrique. En Ile-de-France, une équipe a déjà été supprimée à Argenteuil en 1998. La suppression de cette équipe de nuit à Pontoise aggrave une situation déjà très précaire : certains bébés ne pourront plus être sauvés.

Les ambulanciers qui participent à cette équipe venaient travailler par période de 24 heures. Ils se sont vu proposer de faire des journées de 16 heures et de rentrer chez eux à minuit ou d'aller faire du brancardage de 0 à 8 h aux urgences. Devant leur protestation, la direction a accepté qu'ils participent durant cette tranche horaire à une autre équipe du SAMU. Cela ne sera d'ailleurs pas un luxe car ils vont ainsi renforcer une équipe dans laquelle il n'y a plus d'infirmière depuis l'été. Là encore, par souci d'économie les infirmières en congé-maladie ou maternité ne sont pas remplacées et au mois de septembre il n'y a qu'une seule infirmière de nuit, au lieu de deux, prévue pour les trois équipes présentes à Pontoise. Cela signifie que le SAMU intervient très souvent sans infirmière ce qui est notamment dangereux et même contraire à la loi quand l'intervention est lourde.

Les deux réanimations de l'hôpital sont pleines en permanence. Des lits supplémentaires ont même été construits récemment mais ils n'ont pas été ouverts par manque de personnel, c'est-à-dire par refus d'embaucher de la direction. Celle-ci a même prévu de supprimer un poste de médecin réanimateur de nuit à partir du 1^{er} octobre. Elle a bien prévu un montage abracadabrante, mais il n'empêchera pas qu'à l'avenir la réanimation sera mal surveillée la nuit, tandis que les conditions de travail seront aggravées dans d'autres services. Les protestations du personnel de la réanimation vont obliger la direction à revoir sa copie mais elle veut toujours supprimer le poste

médical afin de fermer une partie des réanimations, pourtant indispensables à l'heure actuelle.

Aux urgences également, la direction a prévu de supprimer un poste médical de nuit. Le service a pourtant été nettement débordé au moment de la canicule. Tout le monde se demande comment faire face à l'activité normale de l'automne dans ces conditions et, pire, comment faire face à une nouvelle catastrophe. On voit bien là que les discours du gouvernement sur la priorité donnée aux urgences ne sont que du bavardage.

Il manque déjà du personnel dans tous les services de l'hôpital. Depuis des années, il n'y a que de promesses que la direction n'a pas été avare, mais elle n'a jamais embauché les travailleurs nécessaires à un fonctionnement normal. Il y a plusieurs constructions nouvelles de lits et même un service, qui n'ont pas ouvert par manque de personnel. Mais en cette rentrée 2003, nous assistons à une véritable casse de ce qui existait jusque-là. La direction désorganise l'activité de l'hôpital.

Ce recul signifie clairement que des malades ne pourront pas être soignés. Cet été de nombreuses personnes âgées n'ont pas pu être hospitalisées par manque de place et sont mortes chez elles sans soins ou à cause de soins insuffisants. C'est le résultat de la politique de tous ceux qui prônent des économies dans le domaine de la santé et pour cela n'hésitent pas à supprimer des activités vitales du service public hospitalier.

Renault-Siège Boulogne-Billancourt

LA DIRECTION SUSPEND LES MANDATS DES DÉLÉGUÉS

À Renault Siège, à Boulogne-Billancourt, environ 4 000 employés travaillent dans les bureaux. La direction a suspendu les mandats de tous les délégués.

A vrai dire, elle fait un peu ce qu'elle veut dans ce domaine depuis des mois. En novembre 2002, elle a fait repousser les élections de délégués parce qu'elle ne voulait pas prendre en compte dans les effectifs inscrits les travailleurs des entreprises prestataires, comme le demandait la CGT.

Et, en mars, les élections ont eu lieu sans que ces travailleurs puissent voter.

Mais une décision de justice vient de rendre caduques ces élections. Le tribunal de Boulogne s'est en effet

conformé au jugement rendu par celui des Yvelines pour un autre établissement de Renault, le Technocentre à Guyancourt. Là, suite à la démarche de SUD et de la CGT, les travailleurs des entreprises prestataires avaient pu participer aux élections de délégués du personnel.

La direction de Boulogne est donc juridiquement tenue d'organiser de nouvelles élections à Billancourt, mais elle s'est pourvue en cassation, preuve de son obstination à faire entrave à la représentation syndicale. Et en attendant, les 4000 travailleurs de Renault Siège sont tout simplement privés de délégués !

Correspondant LO

Renault-Pantin (Seine-Saint-Denis)

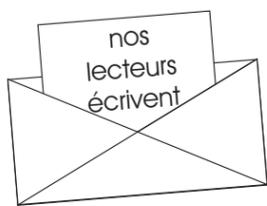
LES EMPLOYÉS EN COLÈRE

Les employés de la succursale Renault à Pantin ont fait grève mardi 9 septembre pour exprimer leur mécontentement.

C'est une sanction prise à l'encontre d'un membre du personnel qui a mis le feu aux poudres : une semaine de mise à pied, jugée inadmissible par les employés qui en ont déjà assez de leurs conditions de travail.

En trois ans, les effectifs sont passés de 192 en 2000 à

142 en 2003 rendant le travail plus lourd pour chacun ; la liste des revendications est longue en matière de salaires, d'hygiène, de sécurité, si bien que certains employés qui n'avaient jamais fait grève jusque-là sont restés devant la porte de la succursale toute la journée du 9 pour expliquer les raisons de leur ras-le-bol. Et ils ont tous prévenu le directeur : cette journée de grève était un avertissement !



Auxiliaire de vie et travaillant auprès des personnes âgées dépendantes, je tenais à témoigner de la situation des travailleurs de ce secteur et de la façon dont nous avons vécu la période de canicule d'août dernier.

Je travaille pour une association qui s'occupe de personnes âgées ou de grands malades (Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques, etc.). Nous les aidons pour leur toilette, le ménage et pour préparer leurs repas. Mais notre présence quotidienne leur apporte aussi

DES AUXILIAIRES DE VIE... BIEN MAL RÉMUNÉRÉES

un certain soutien psychologique... dans le temps bien court que nous pouvons passer auprès d'elles (il est prévu trois quarts d'heure pour la toilette et la préparation du repas, et une demi-heure pour la toilette seule).

Nous avons tous des contrats divers, et pour beaucoup à temps partiel. Par exemple il est possible d'avoir un contrat de seulement 130 heures par mois. Certains d'entre nous sont annualisés (996 heures par an) mais pas tous. Le salaire brut horaire s'élève à 7,78 euros. Pour 130 heures, cela fait donc un salaire mensuel brut de 1 011 euros, ce qui est

nettement insuffisant pour vivre. Ce qui permet d'obtenir une paie un peu moins minable, ce sont la prime d'auxiliaire de vie (76, 22 euros) et les primes de dimanches et de jours fériés (nous travaillons un week-end sur deux).

Malgré cela, beaucoup d'entre nous sont obligés de trouver une autre activité en complément. Et l'association ne trouve pas assez de personnel car beaucoup de candidats considèrent, à juste titre, que le travail est trop mal payé.

Par ailleurs, notre planning de travail varie d'une semaine à l'autre. Il ne nous est commu-

niqué que le mercredi ou le jeudi précédent, ce qui n'est pas vraiment pratique pour organiser son temps ou exercer une activité complémentaire pour ceux qui en ont besoin.

Cet été, comme partout en France, un certain nombre de personnes que nous aidons ont été victimes de coup de chaleur et de déshydratation. Vu notre charge de travail (nous devons rendre visite à neuf personnes par jour en moyenne), il ne nous était pas possible de passer les voir plusieurs fois. La consigne était de faire hospitaliser les gens en situation critique. Au-delà de la catastrophe humaine à laquelle cette

situation de canicule a mené, nous avons aussi été pénalisés financièrement. En effet, comme un certain nombre de nos patients étaient hospitalisés, il y avait moins de travail, donc des heures en moins à effectuer et la paie d'août a été diminuée d'autant !

C'est un petit exemple de la manière dont, au-delà des beaux discours, ceux qui nous gouvernent considèrent et rémunèrent les salariés dont justement le métier est d'apporter une aide aux personnes âgées.

Une lectrice de Chartres
(Eure-et-Loir)

Thomson Rennes

EN GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le 3 juin dernier, la direction de Thomson à Rennes (800 salariés répartis en deux entreprises, TBS et TMM, dont les deux tiers d'ingénieurs dans des bureaux d'étude et de recherche) annonçait un plan de 60 suppressions de postes à TMM.

Le personnel avait réagi en réclamant qu'il n'y ait ni licenciement, ni mutation forcée, et en organisant des journées d'action (grève sur place ou montée au siège parisien de Thomson) qui toutes avaient été des succès.

Fin août, la direction a enclenché la procédure qui doit lui permettre l'envoi des lettres de licenciement dans la première quinzaine d'octobre. On craint une quarantaine de licenciements.

Au début de l'été, elle avait évoqué de possibles reclassements dans d'autres filiales. Elle avait fait mine de s'intéresser à des « contre-propositions » rédigées par des élus du Comité d'entreprise et un certain nombre de salariés. Tout cela a contribué à renforcer l'illusion que les licenciements pourraient être évités en faisant l'économie d'une épreuve de force.

Mais, depuis la fin août, les masques tombent et de plus en plus de salariés sont convaincus que les vagues promesses de la direction depuis début juin n'ont servi qu'à nous lanterner pour gagner du temps.

Un mouvement de grève a été déclenché mardi 2 septembre grâce à l'impulsion de plusieurs dizaines de salariés des secteurs les plus touchés par le plan de licenciements.

Une assemblée générale s'est réunie ensuite tous les jours en fin d'après-midi pour reconduire le mouvement. Des assemblées de grévistes ont eu lieu en permanence tout au long de la journée pour discuter des problèmes et organiser les actions, comme par exemple la diffusion de tracts à la population. A cette occasion, nous avons pu vérifier que beaucoup de travailleurs se sentent concernés par ces vagues de licenciements et sont conscients de la nécessité d'une riposte pour les arrêter.

La première semaine, le mouvement a rassemblé entre 60 et 100 grévistes chaque jour, le principal problème étant la difficulté d'étendre le mouvement plus largement. Beaucoup de travailleurs savent que la grève est notre seule arme, mais ils hésitent

encore à s'engager dans une épreuve de force. Ils attendaient beaucoup d'une réunion, tenue lundi 8 septembre, entre élus du Comité d'entreprise et direction générale, en particulier quant à l'annonce de reclassements.

Côté direction, cette réunion n'a rien apporté de nouveau. Mais, pour nous, elle a été l'occasion d'une mobilisation massive : les trois quarts de l'effectif de TMM, avec le renfort d'une partie de l'effectif de TBS, étaient en grève. Une soixantaine d'entre nous ont perturbé le départ des directeurs parisiens en bloquant leur taxi et en les poursuivant dans les couloirs aux cris de « *Y en a ras-le-bol, de ces guignols, qui licencient pour faire plus de profit !* »

À l'assemblée générale qui suivit, cependant, la détermination n'était pas assez grande pour reconduire la grève une journée de plus.

Mais des actions ont été décidées pour tous les autres jours de la semaine dont, plus particulièrement, un rassemblement avec nos collègues de ST-Microelectronics qui luttent contre le projet du groupe STM de fermer son usine de Rennes.

Correspondant LO

Colomiers (Banlieue de Toulouse)

LICENCIEMENTS POUR LES UNS, SUBVENTIONS POUR LES AUTRES

À Colomiers, en banlieue toulousaine, l'imprimerie Bessières est fermée depuis le 13 mai. Il n'y a pas eu de reprenneur et 65 travailleurs se sont retrouvés au chômage. Notre camarade conseiller municipal de Lutte Ouvrière a demandé, lors du Conseil municipal du 9 juillet, que soit accordée une subvention à ces salariés en difficulté qui pour la plupart étaient payés au Smic et qui, fin juin, venaient seulement de toucher la paye du mois de mai. C'était dire leurs grandes difficultés quand on sait que les banques ne font pas de cadeaux aux pauvres. Le maire « socialiste » a refusé en précisant que les

bureaux du Centre Communal d'Action Sociale leur étaient ouverts mais il n'a pas été question d'un geste quelconque !

Pourtant, la majorité plurielle de la mairie a su soutenir l'entreprise privée « Colomiers Rugby », en votant cette année une subvention exceptionnelle de... 500 000 euros. L'image de marque de la ville passe avant l'élémentaire solidarité envers les travailleurs licenciés.

À ce même Conseil municipal, tous les élus de gauche comme de droite sauf notre camarade ont entériné les dettes de l'entreprise Sofacap (Société de Fabrication de Capsules) en invo-

quant « une procédure qui permet comptablement au receveur de solder sa gestion ». En effet étaient inscrits au chapitre « Budget 2003 -Dépenses » 390 000 euros de dettes de cette entreprise pour les années 1988 à 1992 et au chapitre « Taxes et produits irrécouvrables » 389 000 euros de dettes pour les années 1993, 1994 et 1995.

La Sofacap a été créée à Colomiers en 1986. À cette époque, la municipalité socialiste lui avait cédé un bâtiment sous forme d'une vente avec paiement échelonné.

Quatre ans plus tard, en 1990, la SOFACAP a été déclarée en cessation de paiement. Et après moult péripéties juridiques, cette entreprise a vendu le bâtiment et est allée s'installer à Boussens (à 50 kilomètres de Toulouse) en bénéficiant là aussi de nouvelles aides !

Le PDG de cette société est toujours en exercice... mais les dettes à l'égard de la municipalité de Colomiers sont toujours là et il faudrait donc passer l'éponge !

Aventis Pharma



LES TRAVAILLEURS MANIFESTENT CONTRE LE PLAN ANTISOCIAL

Mardi 2 septembre se tenait à la Croix-de-Berny (92) le Comité central d'entreprise qui devait annoncer la fermeture du « livre III », ce qui donne à Aventis (fusion de Rhône-Poulenc et Hoechst) la possibilité légale de mettre en œuvre son plan dit de restructuration.

Ce plan prévoit la suppression de 666 postes, sur les sites de Romainville (Seine-Saint-Denis), Vitry (Val-de-Marne) et de la Croix-de-Berny (Hauts-de-Seine), et la fermeture définitive du centre de recherches de Romainville. Ce centre, qui est le deuxième entrepreneur privé du département, paiera donc le tribut le plus lourd à cette vague de suppressions de postes.

Alors que le quartier le plus proche de l'usine est considéré comme zone défavorisée et reçoit d'ailleurs, à ce titre, des subventions de l'Europe.

Sur place, près de 500 personnes, venues en particulier de Romainville, ont pénétré dans le site de la Croix-de-Berny. Elles ont investi la salle du CCE et interrompu la réunion, exigeant la suppression de ce plan. Au passage, les travailleurs ont rappelé aux représentants de la direction les 2,1 milliards d'euros de profits réalisés l'année dernière (et les 603 millions déjà réalisés pour le premier semestre de cette année), sans compter les confortables augmentations de revenus (salaires, stock-options, etc.), allant jusqu'à 85 %, que se sont octroyées certains dirigeants.

La direction a dû entendre les protestations de salariés très en colère. Mais elle a refusé de changer quoi que ce soit à son plan. Elle se contente, comme toujours, de tenter de justifier l'injustifiable : la suppression de centaines de postes et l'arrêt de plusieurs sujets de recherche pharmaceutique.

Tout ce qu'elle propose c'est, pour 535 salariés, d'être mutés vers un autre département de la banlieue parisienne. Quant aux 666 dont elle veut supprimer le poste, elle leur offre la « possibilité » d'être repris par des sociétés sous-traitantes, qui sont pour l'instant purement virtuelles !

Lassés d'entendre les litanies de la direction, les salariés sont allés manifester le long de la nationale 20, bloquant la circulation.

Les travailleurs se sont donc retrouvés nombreux pour apostropher la direction. Mais tout le monde est inquiet pour l'avenir.

La direction voudrait pouvoir annoncer le plus rapidement possible les suppressions de postes, et sélectionner les personnes dont elle veut se débarrasser en mettant en avant des critères professionnels, à l'appréciation de la hiérarchie. On sait ce que cela veut dire...

Nous en tout cas, nous sommes conscients d'une chose : le plan de la direction n'est qu'un bout de papier, il n'est pas gravé dans le marbre. Et la mobilisation continue.

Correspondant LO

SNCF

LES MAUVAIS PRÉTEXTES DE GALLOIS

Nouvelles suppressions de trains de nuit, de liaisons transversales comme Lyon-Nantes, de dessertes, et nouvelles fermetures de lignes : l'imagination de la SNCF pour faire des économies et restreindre le service public ne chôme pas. Mais ce n'est pas encore assez.

Une fois de plus, son président, Louis Gallois, vient d'annoncer des révisions à la baisse des effectifs cheminots sous prétexte de déficit aggravé. Cette fois-ci, il ajoute aux raisons servies habituellement (comme l'augmentation par RFF - Réseau ferré de France - des péages exigés pour la circulation des trains sur les voies dont RFF est propriétaire ; comme la baisse du trafic marchandises ou la concurrence européenne, etc.), les grèves de mai-juin contre la réforme des retraites. Elles

auraient coûté à la SNCF 250 millions d'euros, somme qui s'ajouterait aux 144 millions de déficit prévus pour l'année 2003. La conclusion qui accompagne ces chiffres assénés par la direction générale, est qu'il va falloir faire de nouvelles économies, en priorité sur les effectifs.

Non seulement la SNCF n'embauche plus depuis des années en nombre suffisant pour compenser les 35 heures et les départs en retraite, mais elle annonce qu'elle bloque toute embauche jusqu'à nouvel ordre.

Au moment de la présentation du budget 2003 de la SNCF, Gallois avait décidé que près de 1 300 postes de travail, libérés par des départs en retraite en particulier, seraient purement et simplement supprimés. Aujourd'hui, il prépare

un budget rectificatif qui prévoit 3 280 postes de travail non remplacés, chiffre largement sous-estimé selon les organisations syndicales qui ont très probablement raison.

Pour la direction SNCF, il reviendrait encore une fois aux cheminots de faire les frais de sa politique de rentabilité et d'économies. Car s'il y a beaucoup moins d'embauches, il n'y a pas une baisse en proportion de la charge de travail. D'ailleurs les directions locales, d'établissements, ne se gênent pas pour faire pression sur les travailleurs et pour rogner y compris sur l'attribution des congés et des repos.

Reste à savoir si les cheminots acceptent encore longtemps de subir la politique de la direction.

SNCF Gare de Lyon (Paris)

TEOZ :

QUAND LA SNCF FAIT DU NEUF AVEC DU VIEUX

TEOZ, le nouveau train Paris-Clermont-Ferrand est entré en service au 1^{er} septembre et a été inauguré à grand fracas, comme s'il s'agissait d'une réelle nouveauté, par tout le gratin. En fait, TEOZ commence petitement, un seul train par jour, car il n'y a qu'une seule rame prête. Et il s'agit de rames vieilles de 20 ans, sans doute repeintes et réaménagées, mais cela n'empêche pas la carcasse d'avoir fait son temps. Et les bricolages présentent peut-être bien pour le public, mais pour les cheminots c'est une autre affaire.

Le clou de l'inauguration, sur ce plan, a été quand un agent de manœuvre a invité G. Pepy, le directeur commercial de la SNCF, à venir constater de visu que les évacuations de WC coulaient sur les câbles qui relient les voitures entre elles. Pas terrible de devoir travailler dans ces conditions. Et Pepy, à quatre pattes sur le quai, a bien été obligé de constater qu'à vue de nez ça ne sentait pas la rose... La frime a ses limites !

La création de TEOZ correspond à la suppression d'un certain nombre de lignes dites secondaires par la SNCF, et à la suppression du train de nuit

Paris-Aurillac. Les protestations des usagers et des cheminots se sont multipliées. Un train a même été bloqué par les usagers en août. Car un train de nuit supprimé (six heures de trajet), cela veut dire six heures de transport de jour et, même si c'est dans TEOZ, ce n'est pas exactement le progrès.

En effet, TEOZ marie les inconvénients du TGV avec ceux du Corail : il roule à la vitesse d'un Corail mais il faut prendre une réservation

payante (y compris pour les cheminots) comme sur les TGV. Et comme TEOZ ne comporte que sept voitures, moitié moins que l'ancien Corail, vendredi soir 5 septembre, ça a été l'émeute sur le quai. La direction a fait appel à des maîtres-chiens pour contenir les usagers qui, munis d'un billet mais sans réservation faute de place, voulaient prendre le train d'assaut. Quel succès, une vraie apothéose !

Correspondant LO

Tristes campagnes

Le gouvernement a adopté un projet de loi sur le développement rural. Mais, pendant que les autorités versent quelques subventions et aides diverses pour répandre l'Internet à haut débit dans les campagnes, La Poste continue de limiter les horaires de nombre de bureaux et envisage d'en supprimer des

milliers. La SNCF, de son côté, continue de supprimer des « petites lignes » et limite l'entretien des voies.

En fait de « développement rural », c'est subventions pour quelques-uns, liquidation des services publics, et bla-bla gouvernemental. Tout comme pour les zones urbaines...

EDF et les pannes à Paris cet été

DES COURTS CRÉDITS AUX COURTS-CIRCUITS

Cet été, durant la canicule, des pannes à répétition ont eu lieu sur le réseau EDF à Paris. En tout, 60 000 usagers ont été privés de courant à un moment ou un autre. Ils ont souvent été « sauvés » par des groupes électrogènes sur camion qui ont entraîné un bruit permanent et une forte pollution (des façades d'immeubles en ont même été noircies !).

Les ruptures de câbles ont touché le réseau moyenne tension (20 000 volts) et il s'en est produit 173 du 8 au 18 août, soit dix fois la normale. EDF a parlé de « phénomènes imprévisibles » liés à la chaleur. Imprévisibles, sûrement pas. En 1997, il y avait déjà eu 140 incidents du même genre pour l'ensemble du mois d'août. En 2001, 123 incidents du 15 juillet au 15 août. Il s'agit donc d'un phénomène qui revient dès que l'été est très chaud.

Les jonctions entre les câbles électriques, dont le sous-sol parisien est truffé, se faisaient, il y a encore une quinzaine d'années, en noyant le raccord dans du brai, sorte de goudron résidu de cokerie très costaud et très stable. Mais c'était trop lent et trop cher pour EDF, et on est passé à des raccords plus simples entre les câbles : des épissures entourées de rubans isolants, un peu comme on fait chez soi quand on bricole.

Oui mais voilà, ces raccords se sont mal comportés. L'été, la nuit surtout, quand le câble est relativement froid car peu sollicité, et la terre ambiante très chaude, il se produit des phénomènes qui conduisent à la détérioration des isolants à l'endroit de certains de ces raccords, et finalement aux courts-circuits.

Voilà des années qu'EDF est au courant du problème. Il aurait fallu changer de système de raccord, demander aux entreprises qui fournissent le matériel de concevoir autre chose, au besoin revenir à l'enrobage en brai d'autrefois, et établir un plan de remplacement progressif des milliers d'anciens raccords qui se trouvent sous Paris.

EDF n'a rien fait. L'entreprise juge sans doute les investissements trop importants, surtout dans le contexte actuel de restriction de crédits pour l'entretien et sur le personnel.

Car il y a, surtout en période de crise comme cet été, un gros problème de personnel. En un an les effectifs d'électriciens dans les services techniques ont été réduits d'environ 40 %. Cet été, pour dépanner les usagers, certains agents ont dû multiplier les heures : jusqu'à 110 heures durant cette période de dix jours ! Cela s'est fait bien souvent au mépris des règles de sécurité. Sans toujours s'assurer, par exemple, que certains gros usagers munis de groupes électrogènes ne renvoyaient pas du courant dans les câbles sur lesquels les réparateurs intervenaient. Quant aux entreprises privées sous-traitantes d'EDF, leurs patrons ont su réclamer « le chèque » avant toute intervention, mais ont ensuite laissé leurs salariés travailler dans des conditions dures et dangereuses.

Pour pallier le manque d'effectif, EDF a fait appel à la FIRE (force d'intervention du réseau électrique), un service créé après la tempête de 1999 pour intervenir sur tout le territoire en cas de catastrophe naturelle. Mais là, il n'y avait rien de naturel.

Et le bouquet, c'est qu'il existe un camion très sophistiqué équipé d'un système complexe de détection de rupture de câbles pour le réseau en sous-sol. Mais ce camion est en panne depuis plus d'un an, et il n'a pas pu être utilisé, car en plein mois d'août il était difficile à dépanner. Il n'existe qu'une entreprise qui peut s'en occuper, et qui est... à Lyon.

Pour le moment EDF peut encore se vanter de n'avoir pas fait pire qu'au nord-est des États-Unis et du Canada, ou encore qu'à Londres. Mais si cette politique de pingrerie d'EDF se poursuit à l'égard du personnel comme de l'entretien du réseau, cela arrivera un jour...

Correspondant LO

Chili

LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE DE PINOCHET

Il y a trente ans, le 11 septembre 1973, l'armée dirigée par le général Pinochet renversait le gouvernement de gauche du président Salvador Allende. Ce jour-là commençait l'une des plus sanglantes répressions que la classe ouvrière et la gauche aient eu à subir de par le monde.

LA TERREUR ORGANISÉE PAR LA JUNTE MILITAIRE

Les massacres furent massifs et systématiques. Il y eut, selon les sources de 20 000 à 30 000 morts dans ce pays qui comptait, à l'époque, dix millions d'habitants. En plus de ces assassinats, il y eut tous ceux que l'on emprisonna dans les casernes, les commissariats, dans les stades, le plus souvent après les avoir torturés. La répression visait surtout les pauvres, les travailleurs, les paysans, et parmi eux, bien sûr, tous les militants des organisations de gauche.

Un militant de gauche chilien qui put échapper au massacre a laissé le témoignage suivant : « *Le soir du 11 septembre on nous livre à une patrouille de carabiniers. Ceux-ci envahirent la cour de la caserne vociférant et criant, exigeant qu'on nous fusille sur place. De nouveaux interrogatoires suivirent. On nous disait qu'on nous emmènerait directement au cimetière pour être fusillés et que nos corps seraient brûlés. Mais en fait, on nous transporta finalement au stade « Chili » (...). Lorsque nous y arrivâmes des milliers de détenus étaient déjà groupés en longues files, pressés les uns contre les autres, essayant d'éviter les coups distribués sans arrêt par des centaines de soldats et de carabiniers. La nuit et dans l'obscurité les coups pleuvaient de plus en plus dur. Le dimanche 16 septembre on commença à évacuer les gens vers le stade « Nacional ». Les détenus étaient gardés par de forts contingents militaires. Le 17 septembre, le stade était bourré de victimes de la terreur. Ils étaient peut-être 12 000, peut-être 15 000. Dans le stade central se trouvaient surtout des ouvriers. Par leur vêtement de travail, on pouvait deviner qu'ils avaient été arrêtés directement à l'usine.*

Pendant les nuits, les lamentations et les cris qui montaient des souterrains où l'on torturait rendaient le sommeil impossible et nous remplissaient de terreur. Qui pourra dire combien de personnes ont été assassinées pendant ces jours-là ? » (Lettre d'octobre 1973).

Les militaires chiliens, aidés par l'impérialisme américain à travers la CIA, et les milieux d'affaires chiliens voulaient briser la classe



Manifstation de l'Unité populaire, une semaine avant le coup d'État. « On balaie des foules désarmées » (Blanqui).

ouvrière et lui enlever toute possibilité de s'organiser. L'un des premiers décrets de l'armée chilienne fut en effet la dissolution de toutes les organisations de gauche, ainsi que la dissolution des syndicats. Mais c'est à toute la classe ouvrière qu'ils s'attaquèrent. Et aux assassinats et aux tortures s'ajoutèrent les licenciements. Il y en eut 300 000 dans la première année de la dictature, soit un travailleur chilien sur dix.

LES ILLUSIONS DE LA « VOIE PACIFIQUE »

Les travailleurs et les militants de gauche payaient très cher la politique des organisations de gauche. C'est cette politique qui leur avait lié les mains, les livrant sans défense aux militaires.

Salvador Allende, dirigeant du Parti Socialiste chilien, était arrivé au pouvoir le 4 septembre 1970 avec 36,3 % des voix. La coalition de gauche qui se retrouvait au gouvernement, l'Unité populaire, regroupait six partis : le Parti Communiste, le parti le plus implanté dans la classe ouvrière qui dirigeait la confédération syndicale unique, la CUT, le Parti Socialiste qui avait déjà participé plusieurs fois au gouvernement, tout en utilisant une phraséologie révolutionnaire, le Parti Radi-

cal, le MAPU, une scission de gauche des démocrates chrétiens et deux petits partis du centre. Avec l'engagement d'achever rapidement la réforme agraire entamée par le démocrate-chrétien Frei, le prédécesseur d'Allende, et celui de nationaliser les mines de cuivre. Ce programme était quasiment celui de la Démocratie chrétienne. D'ailleurs,

agraire dans les campagnes suscita d'immenses espoirs : en huit mois, 2,2 millions d'hectares furent expropriés contre 3,4 millions durant les six années précédentes. Aux élections municipales de mars 1971, la popularité de l'Unité populaire dans la population chilienne se traduisit par un succès électoral. Elle recueillit la majorité absolue, soit 50,9 % des voix.

En France et en Europe, entre 1970 et 1973, c'était aussi l'enthousiasme pour l'Unité populaire d'Allende qui était de mise. Les dirigeants du Parti Socialiste et du Parti Communiste vantaient les mérites de la voie chilienne au socialisme qui devait préfigurer la voie française.

LA CRISE S'ACCENTUE

Mais la période d'euphorie passée, la gauche se trouvait dans l'incapacité de faire face à la crise économique et l'agitation sociale reprit. L'inflation repartit de plus belle : entre juillet 1972 et juillet 1973, elle s'élevait à 340 % ! Les États-Unis commencèrent à exercer un blocus financier. Au début de l'année 1972, ils décidèrent officiellement de supprimer toute aide au Chili tant que celui-ci n'aurait pas indemnisé « correctement » les compagnies minières nationalisées. Les bourgeois chiliens exportaient leurs capitaux. Les grands propriétaires fonciers réagissaient à la réforme agraire en abattant leur bétail et refusaient leur matériel agricole aux paysans.

Face à cette résistance des classes possédantes et de l'impérialisme, Allende prit quelques mesures telles que le contrôle des changes, du commerce extérieur et fit des réquisitions, mais il ne voulut pas abolir le secret commercial et bancaire ; il n'appela pas non plus les paysans à s'emparer du bétail ou des machines agricoles. Il appela même les ouvriers à ne pas multiplier les occupations d'usines et les paysans à ne pas précipiter la réforme agraire.

Le mécontentement augmentait donc parmi les travailleurs mais il augmentait aussi au sein des classes moyennes, attisé par les difficultés mais aussi par la démagogie de la droite. Ce mécontentement des classes moyennes se traduisit par des grèves comme celle d'octobre 1972

qui regroupa commerçants, camionneurs, médecins, ou avocats contre le gouvernement, mais aussi contre les travailleurs dont ce gouvernement prétendait représenter les intérêts.

Allende continua cependant de respecter la légalité bourgeoise. Non seulement il refusait de s'appuyer sur les masses ouvrières et paysannes, mais il évitait de s'en prendre un tant soit peu à l'armée. Alors que celle-ci complotait ouvertement contre lui, il cherchait à gagner ses faveurs. Ainsi, le 2 novembre 1972, trois généraux devinrent même ministres sur sa demande.

L'agitation sociale, elle, continuait de plus belle. Les grèves se multiplièrent : il y eut dix fois plus de grévistes dans l'industrie privée en mai 1972 qu'en mai 1971. Au printemps 1973, une nouvelle grève éclata dans les mines de cuivre.

La bourgeoisie chilienne et l'impérialisme américain ne pouvaient pas longtemps tolérer cette situation explosive. Elles ne craignaient pas Allende lui-même mais la possible mobilisation des masses chiliennes. Le 29 juin 1973, un régiment blindé de la capitale fit une tentative de putsch contre Allende, tentative avortée. Au lendemain de celui-ci, Allende s'écria : « *S'il le faut, le peuple sera armé* », mais il ne fit rien pour cela. Face aux menaces de coup d'État, il se tourna vers les militaires soi-disant loyaux. Mais le 11 septembre 1973, la junte formée par les généraux de toute l'armée chilienne, avec à sa tête, le général Pinochet, l'un de ces généraux présentés comme un garant de la démocratie mettait fin brutalement à l'existence du gouvernement Allende.

Allende lui-même, assiégé par l'armée dans son palais de La Moneda, paya de sa vie le coup d'État. Mais des dizaines de milliers de travailleurs et de paysans également. Et l'ensemble des masses populaires chiliennes continuent de payer le fait d'avoir fait confiance aux défenseurs d'une « voie pacifique au socialisme » qui n'aboutissait qu'à les laisser désarmés face à l'armée.

Aline RETESSE



Vingt-cinq ans après... Le général Pinochet transmet ses pouvoirs au vice-commandant de l'armée chilienne, et se fait nommer sénateur à vie...

nationaliser les grandes entreprises étrangères ou chiliennes, mais il s'agissait souvent de racheter les actions au prix fort. Sur le plan social, les mesures prises allèrent de la distribution gratuite d'un demi-litre de lait quotidien à chaque enfant, mesure qui fut l'une des plus populaires, à des augmentations de salaires de 35 % (qui ne correspondait cependant qu'à l'augmentation du coût de la vie en 1970). La réforme

Alstom - Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire)

LES TRAVAILLEURS SOUS-TRAITANTS NE SE LAISSENT PAS FAIRE

Après trois semaines de grève, les 95 ouvriers roumains de Klas-Impex, entreprise sous-traitante des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, ont une nouvelle fois fait reculer leurs patrons. Mais, dans le même temps, les Chantiers de l'Atlantique ont dénoncé leur contrat avec AVCO, jetant ainsi sur le carreau 300 travailleurs indiens, italiens et français.

La lutte des travailleurs roumains leur avait déjà permis de toucher 3 200 euros, représentant une partie de leurs arriérés de salaires et des promesses sur le reste qui leur est dû (cf. LO 1830 et 1831). Toujours aussi déterminée, elle vient de leur permettre de récupérer la caution de 600 euros versée aux patrons véreux en Roumanie pour avoir le droit de travailler ici.

Mais, à quatre mois de la livraison du *Queen-Mary 2*, les Chantiers viennent de renvoyer AVCO, l'accusant de non-respect des délais et de « *défaillance globale* ». ACO, à qui était sous-traité l'ensemble de la ventilation du « *plus grand paquebot du monde* », employait directement pour ces travaux 300 Indiens, Italiens et Français et indirectement par le biais de sous-traitants au 2ème rang (dont Klas-Impex) 200 autres travailleurs.

Si ces sous-traitants au 2ème rang sont repris par les Chantiers pour achever les travaux, les 300 salariés directs d'AVCO (notamment les Indiens) ne savent pas ce qu'ils vont devenir, d'autant qu'ils

n'ont reçu aucun salaire depuis juillet.

Si les patrons du Chantier ont voulu trancher dans le vif, ce n'est pas à cause du sort qui était fait aux travailleurs étrangers. Ils étaient au courant depuis belle lurette que leurs

se sont révoltés et ont fait connaître largement leurs conditions d'existence. Les Indiens en mars, les Grecs en mai, les Roumains dernièrement. Leurs luttes successives, au fil des mois, ont commencé à faire tache dans le décor et les

naient, au besoin par gestes.

Les patrons des Chantiers se sont engagés à reprendre une partie des travailleurs sous-traitants, espérant que tout rentre dans l'ordre avant la livraison du *Queen-Mary 2*, en décembre, pour laquelle des

aggravées pour l'ensemble des travailleurs et surtout pour les 8 000 intérimaires et sous-traitants. Et cela n'a pas empêché, il y a peu encore vers la mi-août, les partis politiques, de droite comme de gauche, de féliciter le gouvernement d'avoir versé plus de 300 millions d'euros à Alstom, propriétaire des Chantiers de l'Atlantique, et qui serviront uniquement à protéger les intérêts des actionnaires et ceux des banques !

Après la dénonciation du contrat avec AVCO, les conséquences sont énormes pour les travailleurs étrangers. Il n'y a plus de salaire, de carte de séjour, de transport tout simplement. C'est particulièrement le cas pour les Indiens qui, logés pour la plupart dans un centre de vacances de Pornic, à 30 km de Saint-Nazaire, n'ont plus aucun moyen de transport. Malgré tout, ils ont parcouru cette distance à pied sur la voie express pour rejoindre leurs camarades en lutte sur le terre-plein de Penhoët. Ce qui a provoqué une intense émotion tant parmi les travailleurs du Chantier, que dans la population.

Les Chantiers de l'Atlantique et AVCO s'affrontent sans ménagement sur le terrain de leur différend commercial. Mais pour ce qui concerne le sort des salariés jetés sur le carreau, ils continuent à se renvoyer la balle.

Les travailleurs d'AVCO sont déterminés à toucher l'ensemble des salaires qui leur sont dus jusqu'à la fin prévue de leur contrat.

La lutte continue.

Correspondant LO



Les travailleurs indiens en marche, après avoir franchi le pont de Saint-Nazaire.

sous-traitants se comportaient comme des margoulines, ne payaient pas leurs salariés et que ceux-ci vivaient dans des conditions insupportables. Ils en ont été complices, ils ont organisé eux-mêmes cette situation avec le fameux « montage exotique » (c'est-à-dire « main-d'œuvre à faible coût »), en bénéficiant du silence des pouvoirs publics et des responsables politiques.

Mais voilà, les salariés, qu'ils ont fait venir des quatre coins de la planète et qu'ils espéraient corvéables à merci,

travaux ont pris sérieusement du retard.

Le jeudi 4 septembre, la colère, l'émotion étaient palpables lors du rassemblement des travailleurs d'AVCO, toutes nationalités confondues sur le terre-plein de Penhoët. Le meeting a été traduit en quatre langues (polonais, hindi, roumain, anglais). Et dans le cortège qui a traversé la ville pour aller à la sous-préfecture comme dans les blocages des accès du Chantier aux camions de livraison, pas besoin de longs discours, tous se compre-

festivités somptueuses sont prévues avec la caution de la mairie de Saint-Nazaire (gauche plurielle) qui a fermé les yeux tout au long de ces mois.

Le Parti Socialiste se dit aujourd'hui « choqué » et le Parti Communiste se demande « comment aller tirer un feu d'artifice pour le départ du paquebot quand on voit comment sont traités des hommes qui construisent ces bateaux ». Mais tout le monde savait que les conditions de travail et de vie s'étaient considérablement

Perpignan

CONTRE LES EXPULSIONS DE SANS-PAPIERS !

Le représentant des sans-papiers de Perpignan, Nasser Eddine Bourrached, a été expulsé de France le 30 août dernier. Nasser ne se cachait pas, il apparaissait publiquement dans les débats, dans les manifestations. Il n'avait jamais fait l'objet d'aucune condamnation de droit commun et avait demandé en vain l'asile politique puis l'asile territorial. Son principal tort aux yeux de ceux qui ont le pouvoir, hormis ses

problèmes de papiers, était sans doute qu'il était de ceux qui luttait pour la dignité et le droit de vivre normalement pour lui et ses semblables.

La Préfecture a envoyé ses policiers l'arrêter chez sa compagne le mardi 26 août au matin, l'a placé au centre de rétention de Rivesaltes puis transféré le lendemain à Sète. Trois jours plus tard, le samedi 30, il était embarqué sur un bateau pour l'Algérie, un pays qu'il a fui il y a quel-

ques années suite à des menaces de mort contre sa personne. Une procédure ignoble et expéditive, visant bien sûr à limiter les réactions de ceux qui le soutiennent.

Le nom de Nasser s'ajoute à la longue liste des sans-papiers expulsés par le gouvernement de Chirac-Raffarin-Sarkozy, notamment depuis quelques semaines dans le cadre de la nouvelle « loi sur la sécurité intérieure ». Cette loi vise à

multiplier les obstacles pour l'obtention de papiers, ce qui renforce la précarité des sans-papiers, les livrant sans défense à ceux qui exploitent cette main-d'œuvre clandestine ; une loi particulièrement répressive, y compris à l'encontre de ceux qui soutiennent et aident les sans-papiers. Ce gouvernement, que la plupart des responsables de droite comme de gauche nous ont présenté lors de la présidentielle de 2002 comme un rempart

démocratique face à Le Pen, se livre en fait à la même démagogie réactionnaires : les mesures de Le Pen à l'égard des sans-papiers, Sarkozy les applique !

Pour protester contre cette expulsion et toutes les autres, Lutte Ouvrière et le Comité de soutien aux sans-papiers des Pyrénées-Orientales appellent à participer à la manifestation qui aura lieu samedi 13 septembre à 15 heures place Rigaud à Perpignan.